

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



18° : ALGER

24° : TAMANRASSET

p. 2

Les news

M. Sellal
reçoit le ministre des
Affaires étrangères
et européennes du
Grand-duché de
Luxembourg



Page 4

OUVERTURE DE LA 19^e
SESSION DE LA GRANDE
COMMISSION ALGÉRO-
TUNISIENNE
**Le Premier
ministre
aujourd'hui
à Tunis**

Page 4

M. JEAN-Louis LEVET, HAUT RESPONSABLE
DE LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE ET
TECHNOLOGIQUE FRANCO-ALGÉRIENNE :
**«La coopération
algéro-française a changé
de méthode et d'échelle»**

Investissements étrangers :
La règle du 51/49 n'est pas un obstacle

Page 5

INCIDENTS DE GHARDAÏA Belaïz : l'Etat, déterminé à appliquer les lois de la République dans «toute leur rigueur»

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé à Ghardaïa, que l'Etat était «déterminé» à appliquer les lois de la République dans «toute leur rigueur», contre quiconque «portera atteinte» à la sécurité de l'individu et de ses biens. S'exprimant à l'issue d'une rencontre avec les autorités et élus de Ghardaïa, consacrée aux événements qu'a connus la région, le ministre a souligné que «la loi sera appliquée pour rétablir l'ordre, dans le strict respect des lois de la République». M. Belaïz a annoncé la création à compter de ce jeudi à Ghardaïa d'un «centre opérationnel» de sécurité, cogéré par la Gendarmerie et la Sûreté nationale, dans le but de rétablir l'ordre et mettre fin aux échauffourées. «L'Etat va agir avec rigueur et équité, conformément aux décisions de justice, contre les personnes malveillantes et les fauteurs de trouble», a-t-il souligné. Evoquant succinctement les décisions prises avec les responsables de la sécurité, le directeur général de la Sûreté nationale et le commandant de la Gendarmerie nationale, le ministre de l'Intérieur a précisé que le dispositif de sécurité dans la région de Ghardaïa sera «multiplié par trois, voire par quatre, pour restaurer définitivement l'ordre et le calme».

Page 3



LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET CRIME ORGANISÉ
L'ANP récupère un important lot d'armes
de guerre et de munitions dans
la région de Bordj Badji-Mokhtar



Page 4

SCIENCE et **VIE**
Sommeil
5 signes
qui montrent que
vous êtes vraiment
en manque

Pages 12-13

CULTURE
SALON NATIONAL
DU LIVRE
130
maisons
d'édition
attendues
du 13 au 22
février à Oran

Page 2

FOOTBALL Brasil 2014
LE CHEF DE
LA DIPLOMATIE
BRÉSILIENNE, LUIZ ALBERTO
FIGUEIREDO L'A ANNONCÉ :
**Visas gratuits
pour le Brésil**

Page 2

AIN TEMOUCHENT
APC DE SIDI SAFI
**Arrestation
du SG et
un élu pour
corruption**

Page 8

Météo**Régions Nord : 18° à Alger**

Temps partiellement nuageux notamment sur les régions du littoral. Les vents seront en général modérés localement assez forts (40/60 km/h) notamment sur régions du littoral. La mer sera peu agitée devenant agitée à forte notamment sur littoral Ouest.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	18°	09°
Oran	17°	06°
Annaba	19°	06°
Béjaïa	21°	07°
Tamanrasset	24°	08°

Horaires des prières

Vendredi 7 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:17
Dohr	13:02
Asr	15:57
Maghreb	18:23
Isha	19:43



MONDIAL 2014 Visas gratuits pour le Brésil

Le Brésil va octroyer des visas spéciaux et gratuits aux supporteurs étrangers désireux d'assister à la coupe du Monde du 12 juin au 13 juillet, a annoncé jeudi le chef de la diplomatie brésilienne, Luiz Alberto Figueiredo.

«Il seraient émis de façon prioritaire et gratuite par nos ambassades et consulats à l'étranger», a déclaré le ministre devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat. Plus de 600 000 étrangers

dont quelque 2 000 algériens sont attendus pendant le Mondial qui se déroulera dans douze villes hôtes et s'ajouteront aux quelques trois millions de supporteurs brésiliens qui circuleront dans le pays.

Le Brésil, qui applique une politique de réciprocité, exige des visas d'entrée sur son territoire à tous les pays qui en imposent aux ressortissants brésiliens, comme les Etats-Unis.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'UGTA Conférence de Belkacem Sahli (ANR)



Le président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera demain à 10h30 au siège central de l'UGTA, place du 1^{er} Mai, une conférence nationale des cadres du parti.

No comment

UFDS Conseil national extraordinaire demain à Zéralda

L'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS) tiendra un conseil national extraordinaire qui sera élargie aux élus et cadres du parti, samedi 8 février à 11h30, au siège de la Mutuelle générale des matériaux de construction, au Centre familial de Zéralda.

SALON NATIONAL DU LIVRE 130 maisons d'édition attendues du 13 au 22 février à Oran

Plus de 130 maisons d'édition prendront part au 12th Salon national du livre prévu du 13 au 22 février courant à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le Salon, qui sera organisé sous forme d'exposition-vente au Palais des expositions de M'dina J'dida, représentera une offre de plus de 20 000 titres d'ouvrages dans diverses disciplines et dans les langues arabe, tamazight, française et anglaise. Il permettra aux visiteurs d'avoir un aperçu sur la production livresque et le monde de l'édition nationale, a indiqué Ahmed Madi, président du Syndicat national des éditeurs du livre, organisateur de l'événement.

Cette édition accueillera la zaouïa Kanti de Tamanrasset qui recèle des manuscrits rares. Son cheikh présentera une conférence sur «Le rôle de la zaouïa dans la préservation du patrimoine national».



SAMEDI AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur les problèmes de l'Industrie artisanale



L'Union nationale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) organisera samedi 8 février à 9h30 en son siège (40/42 rue Larbi Ben M'hidi, Alger) une conférence de presse qui portera sur les problèmes auxquels est confronté l'industrie artisanale dans notre pays. Des membres de la commission nationale de l'industrie artisanale.

CE MATIN À ZÉRALDA Congrès constitutif du PGA



Le parti des générations d'Algérie (PGA) tiendra son congrès constitutif, aujourd'hui à 9h30 à la

Mutuelle des travailleurs des matériaux de constructions de Zéralda.

CE MATIN À 10H30 AU SIÈGE DU PT Conférence de Louisa Hanoun



La présidente du parti des travailleurs, M^{me} Louisa Hanoun, animera ce matin à 10h30 au siège du parti, une conférence de presse ayant pour thème la prochaine élection présidentielle.

DEMAIN À L'IF D'ALGER Conférence sur «les nouveaux modèles migratoires en Méditerranée»



En coopération avec la revue *Hommes et migrations*, l'Institut français d'Alger organise demain samedi 8 février à 14h30, une conférence sur «les nouveaux modèles migratoires en Méditerranée».

La rencontre sera assurée par Marie Poinsot, directrice de ladite revue, Aïssa Kadri, sociologue et chercheur, Khélifa Messaham, maître de conférences et Mustapha Harzoune, journaliste.

INCIDENTS DE GHARDAÏA

Belaïz : L'Etat déterminé à appliquer les lois de la République dans «toute leur rigueur»

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé, jeudi à Ghardaïa, que l'Etat était «déterminé» à appliquer les lois de la République dans «toute leur rigueur», contre qui que ce soit «portera atteinte» à la sécurité de l'individu et de ses biens.

S'exprimant à l'issue d'une rencontre avec les autorités et élus de Ghardaïa, consacrée aux événements qu'a connus la région, le ministre a souligné que «la loi sera appliquée pour rétablir l'ordre, dans le strict respect des lois de la République».

M. Belaïz a annoncé la création à compter de ce jeudi à Ghardaïa d'un «centre opérationnel» de sécurité, cogéré par la Gendarmerie et la Sécurité nationale, dans le but de rétablir l'ordre et mettre fin aux échauffourées.

«L'Etat va agir avec rigueur et équité, conformément aux décisions de justice, contre les personnes malveillantes et les auteurs de trouble», a-t-il souligné.

Évoquant succinctement les décisions prises avec les responsables de la sécurité, le directeur général de la Sécurité nationale et le commandant de la Gendarmerie nationale, le ministre de l'Intérieur a précisé que le dispositif de sécurité dans la région de Ghardaïa sera «multiplié par trois, voire par quatre, pour restaurer définitivement l'ordre et le calme».

«Toutes les rues, les quartiers, les communes de la wilaya de Ghardaïa seront sécurisés», a affirmé le ministre devant les responsables de la sécurité nationale, respectivement les généraux-majors Abdellah Hamel (Dgns) et Ahmed Boussetta (Gn).

Accompagné des responsables de la Dgns et de la Gendarmerie nationale, M. Belaïz a indiqué avoir été chargé par le Président de la République de «trouver les moyens de ramener le calme et l'ordre, avec la participation des différents acteurs de la société civile de la wilaya».

Le ministre de l'Intérieur et les responsables de la sécurité ont affiché leur détermination à lutter contre toute forme d'incitation à la violence et à tout phénomène pouvant toucher à la sécurité, à la fois du citoyen et de ses biens. Auparavant, le ministre et les responsables qui l'accompagnent ont présenté leurs condoléances aux familles des trois victimes des événements de Ghardaïa et Guerrara.

De leur côté, les familles des victimes ont exprimé leur gratitude à l'Etat, en soulignant que «ce tribut, payé par le sang de leurs fils, doit servir la stabilité de l'Algérie».

Des affrontements sporadiques et récurrents entre groupes de jeunes des quartiers de Ghardaïa ont repris, mardi dernier, et se sont poursuivis durant toute la matinée de jeudi, a constaté un journaliste de l'APS.



Un imposant dispositif de sécurité, composé de brigades anti-émeutes de la police, appuyées par des unités de la Gendarmerie nationale, a été mobilisé pour faire cesser les heurts et sécuriser les différents quartiers de Ghardaïa. Selon des sources hospitalières locales, trente trois personnes ont été blessées, dont huit sont en observation aux urgences de l'hôpital Tirichine. Une trentaine de locaux commerciaux et des habitations ont été incendiés depuis mardi soir dans des quartiers de Ghardaïa où les agents anti-émeutes déplacent encore des efforts, en usage de bombes lacrymogènes pour faire cesser les confrontations. Certains quartiers de Guerrara, de Berriane et de Ghardaïa ont connu, respectivement en novembre, décembre et janvier derniers, des échauffourées entre des groupes de jeunes émaillées de jets de pierres et de produits inflammables. Ces événements ont été marqués par des actes de vandalisme, de pillage et d'incendie d'habitations et de locaux commerciaux, selon les services de la wilaya. Plusieurs personnalités politiques, religieuses et des sages ont multiplié les appels au calme, à la tolérance et au rapprochement entre les habitants des différentes localités de Ghardaïa.

LE TEXTE EST PUBLIÉ DANS LE JO N°05 DU 2 FÉVRIER 2014

Le règlement intérieur de la Commission nationale de supervision adopté

Le règlement intérieur de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain, fixant notamment ses missions, son organisation et son fonctionnement, adopté le 23 janvier passé, a été publié dans le journal officiel n°05 du 2 février 2014. Dans son premier article, le texte précise que ce règlement intérieur s'applique aussi à ses sous-commissions locales, son secrétariat, ses membres, et aux personnes appelées à l'assister ainsi qu'aux personnels mis à sa disposition.

Concernant la mission de la Commission et obligations de ses membres, il est souligné dans l'article 3 du règlement intérieur qu'elle est chargée de l'application des dispositions de la loi organique du 12 janvier 2012 relative au régime électoral et des textes d'application s'y rattachant par tous les intervenants dans l'opération électorale (institutions et établissements administratifs, partis politiques, candidats et électeurs) de la date des dépôts de candidatures jusqu'à la fin de l'opération électorale. Les membres de la commission, affirme le même texte, sont tenus à l'occasion de l'exercice de leurs missions par les obligations édictées par le statut de la magistrature, dont l'obligation de réserve et d'impartialité et «doivent se comporter dans tous les cas en magistrats intègres et fidèles aux principes de justice».

Au chapitre de l'organisation, il est mentionné que la commission exerce ses missions au niveau de son siège à Alger ou au niveau des sièges des sous-commissions locales et que son secrétariat se subdivise en secrétariat principal au niveau du siège de la Commission et en secrétariats locaux au niveau des sièges des sous-commissions locales. En ce qui concerne le fonctionnement de la commission, le règlement intérieur précise que cette dernière et ses sous-commissions locales sont administrées par leurs présidents respectifs, ajoutant qu'elles interviennent d'office ou sur demande des intervenants dans l'opération électorale.

Détailnant les attributions du président de la Commission, le même texte indique qu'il est chargé en particulier de «veiller à l'uniformisation et à la coordination de l'activité des sous-commissions et de les réunir, le cas échéant, en assemblée générale pour débattre des questions liées à l'activité de la commission». Il est également chargé de pré-

CHLEF

M. El Ghazi exhorte les responsables de la Fonction publique à soigner l'image de leur institution

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi, a exhorte, hier à Chlef, les responsables de la Fonction publique dans la wilaya de Chlef, à affirmer que celle-ci, en tant qu'institution de l'Etat, a pour mission de «veiller au respect et à l'application des lois en vigueur en matière de gestion des ressources humaines». Évoquant la réforme du service public, il a indiqué qu'un travail en profondeur est en train de se faire pour l'améliorer davantage et répondre aux doléances des citoyens. Le service public, a-t-il expliqué, ne concerne pas seulement l'état civil ou les services de la daïra, mais toutes les Directions et les services de l'administration comme celles de la santé, du transport et de l'éducation, entre autres. Le ramassage des ordures, l'entretien des routes font parties également du service public, a-t-il ajouté, tout en précisant qu'un travail en profondeur se fait pour améliorer autant que possible le service public et rendre l'administration plus ouverte au citoyen. La formation des agents de l'administration et des préposés aux guichets «est fondamentale», a affirmé, en ce sens, M. El Ghazi, estimant nécessaire d'inclure une nouvelle culture aux agents en relation avec le public.

S'agissant du projet de création d'un observatoire du service public, il a indiqué qu'il sera composé de représentants de la société civile et du mouvement associatif, de partis politiques et de représentants de l'administration et constituera une force de propositions à même de faire progresser le service public. Auparavant, le ministre s'est rendu à la Caisse locale des assurances sociales, au service de l'état civil de la commune de Oued Sley et à l'hôpital 240 lits de Chlef où il s'est enquérit de l'état d'application des mesures visant l'amélioration du service public.

sider les réunions et d'organiser les débats, de veiller à la discipline, de désigner un ou plusieurs vice-présidents et de répartir les tâches. Toujours dans le chapitre du fonctionnement de la Commission et concernant sa saisine, le règlement intérieur précise, dans son article 22, que les saisines et les dénonciations sont déposées, selon le cas, au niveau du secrétariat de la commission ou des sous-commissions locales.

La commission «peut être informée de toute irrégularité touchant à la crédibilité et à la transparence des élections par tous moyens, y compris électroniques», indique l'article 24 du même texte.

Concernant l'autosaisine de la Commission, il est souligné que «lorsque ses membres constatent une irrégularité touchant à la crédibilité et à la transparence de l'opération électorale, ils dressent un rapport circonstancié et le transmettent, selon le cas, à la commission ou à la sous-commission locale pour qu'il soit tranché dans les délais légaux sur cette irrégularité». A propos des modalités de prise de décision, le règlement intérieur affirme, dans son article 26, que le président de la commission désigne un rapporteur qui réunit toutes informations et tous documents relatifs au dossier, précisant qu'un même rapporteur peut être chargé de plusieurs dossiers.

À la fin de l'instruction du dossier, le rapporteur élaborera un rapport qu'il soumet, selon le cas, à la commission ou à la sous-commission locale, poursuit le même article. La commission et les sous-commissions locales se réunissent sur invitation de leurs présidents pour statuer sur le dossier dans les délais légaux. Le jour du scrutin, il est statué séance tenante, indique l'article 27 du règlement intérieur de la commission.

Les modalités de vote des Algériens résidants à l'étranger énumérées dans un décret exécutif

Les modalités de vote des Algériens résidant à l'étranger et l'établissement de la liste électorale en prévision de l'élection présidentielle d'avril 2014, ont été énumérées dans un décret exécutif publié dans le Journal officiel du 2 février en cours. Le décret exécutif 14-24 du 1^{er} février 2014 a pour

objet de fixer dans le cadre des dispositions de la loi organique portant régime électoral du 12 janvier 2012, «les conditions et les modalités de vote des citoyens algériens résidant à l'étranger pour l'élection à la Présidence de la République».

L'article 2 de ce décret défini comme électeur résidant à l'étranger, «tout citoyen algérien, remplissant les conditions légales d'inscription sur la liste électorale et régulièrement immatriculé auprès de la représentation diplomatique ou consulaire de son lieu de résidence».

Les électeurs répondant aux conditions requises et inscrits sur les listes électorales ouvertes auprès de la représentation diplomatique ou consulaire de leur lieu de résidence recevront une carte d'électeur.

Celle-ci «est remise à l'électeur au siège de la représentation diplomatique ou consulaire. Le cas échéant, elle est adressée au domicile de son titulaire par voie postale», souligne l'article 4 de ce décret dans son second paragraphe.

L'article 5 précise, toutefois, que «l'électeur ne peut exercer son droit de vote que dans le bureau dont l'adresse est mentionnée sur la carte», précisant, dans une autre disposition, que les cartes n'ayant pas été remises à leurs titulaires «huit (8) jours au moins avant la date du scrutin sont conservées» au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires jusqu'au jour du vote et mise à la disposition des électeurs.

Le même article précise qu'à défaut de la carte de vote, tout électeur peut exercer son droit de vote s'il est inscrit à condition «d'être muni d'une carte d'identité, ou tout autre document officiel prouvant son identité».

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la loi électorale, il est institué au niveau de chaque représentation diplomatique ou consulaire, une commission administrative électorale, qui aura pour mission de «procéder au contrôle des listes électorales» et de «se prononcer sur toute réclamation présentée par tout citoyen (art 8 et 11)».

Les sections 2 et 3 du décret sont consacrées respectivement aux commissions électorales auprès des représentations diplomatiques ou consulaires et aux modalités de vote.

APS

FÊTE NATIONALE DE LA GRENADE Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à Mme Cecile Ellen Fleurette La Grenade, Gouverneur général de la Grenade, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «C'est aussi le lieu, pour moi, de vous renouveler ma disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

Le Premier ministre Abdelfmalek Sellal a reçu hier, jeudi, le ministre des Affaires étrangères et européennes du Grand-duc de Luxembourg, Jean Asselborn, indique un communiqué du cabinet du Premier ministre. L'audience a été l'occasion d'aborder les relations entre les deux pays, ainsi que les perspectives de leur développement avec la mise en place d'un mécanisme d'encouragement des investissements, dans le domaine bancaire et autres, précise le communiqué. La rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a permis également un échange des points de vue sur des questions internationales et régionales.

M. Sellal reçoit le ministre des Affaires étrangères et européennes du Grand-duc de Luxembourg



LA 19^E SESSION DE LA GRANDE COMMISSION ALGÉRO-TUNISIENNE S'OUVRE AUJOURD'HUI

Le Premier ministre à Tunis

Le Premier ministre, Abdelfmalek Sellal, est attendu aujourd'hui à Tunis, pour une visite de deux jours, pour prendre part aux travaux de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, indique mercredi un communiqué du Cabinet du Premier ministre. La Grande commission, qui abordera plusieurs volets de la coopération bilatérale algéro-tunisienne, sera coprésidée par M. Sellal et le Chef

du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaa, précise-t-on de même source. Par ailleurs, le Premier ministre, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, assistera, en tant que représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie officielle marquant la signature de la nouvelle Constitution tunisienne, ajoute le communiqué.

Les experts poursuivent les préparatifs à Tunis

Les réunions de la commission d'experts chargée de la préparation de la 19^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, prévue aujourd'hui et demain, se poursuivent à Tunis.

Le directeur général du département pays arabes au ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Chebchoub, qui préside la commission du côté algérien, a déclaré en marge des travaux de cette commission que les réunions ont porté sur l'évaluation de la coopération bilatérale dans tous les domaines afin de préparer les travaux de la Grande commission mixte.

Les travaux ont été axés notamment sur les questions du développement des zones frontalières, du parachèvement des dispositions de l'entrée en vigueur de l'accord commercial

préférentiel à partir de cette année et du renforcement de la coopération existante entre les deux pays dans le domaine énergétique, à savoir la production et l'exploration et la commercialisation des hydrocarbures.

Les deux parties ont également planché sur l'enrichissement des programmes exécutifs communs concernant les secteurs de l'enseignement supérieur, l'éducation, le tourisme, la jeunesse et les sports et le travail.

Les deux délégations ont évoqué les questions consulaires à l'instar de la résidence, la propriété, le travail et le déplacement à la lumière des résultats de la commission mixte chargée des affaires consulaires, sociales et immobilières tenue récemment et ayant élaboré un projet sur ces questions.

L'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjaj, a déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordé récemment le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaa, que les entretiens avaient porté sur relations bilatérales, notamment les questions relatives à la lutte antiterroriste et au rétablissement de la sécurité.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères tunisien, Mongi Hamdi, a indiqué que la Grande commission mixte algéro-tunisienne examinera plusieurs dossiers importants, à leur tête le développement des régions frontalières et la poursuite de la coordination sécuritaire pour faire face au terrorisme, au crime organisé et au trafic sous toutes ses formes.

Une délégation européenne à Alger pour évaluer l'Algérac

Le Directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation (Algérac), Noureddine Boudissa a annoncé hier à Alger que cet organisme sera soumis à l'évaluation finale par l'organisation Européenne de l'accréditation (EA) dont une délégation séjournera en Algérie entre le 8 et 15 janvier 2014.

Dans une déclaration à l'APS, M. Boudissa a affirmé qu'une délégation de haut niveau de l'organisme eu-

ropéen procédera à l'évaluation finale des compétences d'Algérac selon les critères internationaux concernant ses capacités et ses procédés.

Les critères de qualité adoptée en Algérie seront soumis à évaluation et en cas de reconnaissance, l'organisme d'accréditation pourra, dès 2014, conclure des accords de partenariat avec les instances similaires de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, a-t-il fait savoir. Selon M. Boudissa, le

marché européen sera dans l'obligation à l'issue de ce processus d'évaluation, de reconnaître les produits algériens sans les soumettre aux analyses d'expertise. Cela permettra, a-t-il dit, d'élargir les opérations d'exportation et aidera les parties concernées à protéger l'économie nationale contre l'intrusion de produits contrefaçons non conformes aux critères algéro-européens.

APS

L'ONU prépare une résolution sur l'aspect humanitaire en Syrie

M. Jean Asselborn, a souligné hier, la nécessité de garantir l'accès des organisations humanitaires en Syrie pour mettre fin au «drame que vivent les populations civiles victimes du conflit».

«Les atrocités continuent en Syrie et ce sont les femmes, les enfants et les personnes âgées qui en souffrent le plus», a déploré M. Asselborn dans une déclaration à la presse à l'issue d'une séance de travail avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, élargie aux membres des deux délégations.

Il a ajouté que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, travaillaient pour préparer une résolution sur l'aspect humanitaire en Syrie afin de «donner plus liberté et de garanties d'accès aux organisations humanitaires pour sauver les personnes bloquées dans des villes comme Alep et Homs».

«Il faut que ces atrocités cessent. Ce drame humanitaire ne doit plus continuer. Malheureusement, nous n'avons pas encore de solutions fixes (à la crise syrienne). C'est pour cela qu'il faudrait trouver une solution pour les enfants, les femmes et les personnes âgées qui meurent de soif et de faim», a insisté, M. Asselborn, dont le pays est membre au Conseil de sécurité de l'ONU pour les années 2013 et 2014.

Affirmant, par ailleurs, que la solution du conflit syrien «ne peut être que politique», le ministre luxembourgeois a, à cette occasion, tenu à saluer les efforts et la «grande patience» du représentant spécial de l'ONU et de la Ligue arabe pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, dans l'accomplissement de sa mission.

Concernant la relation de l'Union européenne (UE) et le Luxembourg avec l'Algérie, M. Asselborn a indiqué qu'elle est appelée à se renforcer et à se consolider, soulignant leur «grand intérêt» à s'y investir davantage ainsi que dans d'autres pays d'Afrique et du monde arabe.

«Nous sommes en train d'approfondir les liens entre l'Algérie et le Luxembourg. Je suis venu pour ouvrir la porte de la coopération aux volets économiques, diplomatiques et politiques. C'est à nous, maintenant, de trouver sur le terrain les moyens pour parvenir à l'approfondissement des relations qui lient les deux pays», a-t-il indiqué à propos de sa visite en Algérie.

17 projets de la FAO réalisés en Algérie

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a annoncé hier à Alger la réalisation de 17 projets lancés par la FAO dans différentes régions du pays dans le cadre des efforts visant à combattre la pauvreté et la faim et à garantir la sécurité alimentaire.

La rencontre a été une occasion pour examiner les perspectives de coopération entre la FAO et l'Algérie et présenter un bilan des activités de l'organisation en Algérie, a précisé M. Nouri dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature de la déclaration d'intentions avec le directeur général de la FAO.

Le programme de l'accord d'association récemment signé avec la FAO vient accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre du programme de développement (2015-2019), a rappelé le ministre affirmant que ce cadre permettra de tirer profit de l'expérience et les résultats des recherches scientifiques au profit du développement de la production agricole.

Le DG de la FAO Joseph Graziano Da Silva a indiqué pour sa part que les discussions ont fait ressortir que l'Algérie était «capable d'accompagner les Etats du Sahel dans l'agriculture et la sécurité alimentaire» et mettre à exécution le programme de la sécurité alimentaire.

Il a salué le lancement de l'action pour la Méditerranée à l'issue des dis-



cussions techniques avec les experts du ministère de l'Agriculture pour s'assurer des capacités de l'Algérie à accompagner et orienter les augmentations de la productivité et la contribution à la croissance économique mondiale.

A cet effet, la FAO a procédé à l'amélioration des capacités de ses bureaux en Algérie et le lancement d'autres représentations dans le cadre du partenariat avec différents Etats du Sahel et la coopération sud-sud.

Le blé est une richesse importante et un produit favorisant l'éradication de la pauvreté et faire face aux changements climatiques, a estimé le même responsable pour qui des efforts sont consentis de nature à «consolider les capacités de l'Algérie afin de trouver les meilleurs sites à orienter à cet effet».

La déclaration d'intentions permettra de lancer des projets de coopération technique au niveau national et régional à travers la promotion de la coopération entre les Etats du Sud dans les domaines de l'agriculture, les forêts, la pêche et la protection de l'environnement. Elle vise également de renforcer la coopération et de tirer profit de la mise en œuvre des politiques de développement et de sécurité alimentaire.

Le ministre des ressources en eau reçoit le Directeur général de la FAO

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a reçu, hier à Alger, le Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva. Les deux parties ont examiné les voies et moyens de consolider le partenariat et la coopération en matière de raccordement en eau et de mise en œuvre des projets à venir.

Elles ont également abordé les volets liés à la gestion et à la distribution des eaux ainsi que les études relatives au développement et à la réalisation des infrastructures de base, à la formation et à la protection de l'environnement.

Les deux parties ont convenu de développer et de consolider les liens de partenariat et l'échange d'expérience et d'informations à travers l'organisation de rencontres sur les différents aspects techniques.

M. JEAN-LOUIS LEVET, HAUT RESPONSABLE DE LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE FRANCO-ALGÉRIENNE :

«La coopération algéro-française a changé de méthode et d'échelle»

La coopération algéro-française est en train de changer de méthode, pour ne plus être simplement une démarche commerciale à l'égard de l'Algérie, qui est désormais considérée comme un partenaire «privilégié», a affirmé hier à Paris le Haut responsable de la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levet. «La France et l'Algérie ont un avenir commun et, pour cela, il faut que nous progressions ensemble», a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec la presse, signalant que le fait «important» aujourd'hui dans cette coopération et que celle-ci est en train de changer de «méthode et d'échelle». «Cette coopération est en train de changer à la fois de méthode et d'échelle».

Changer de méthode pour ne plus être simplement, côté français, une démarche commerciale à l'égard de l'Algérie. Le choix a été fait de considérer l'Algérie comme un partenaire privilégié dans les domaines scientifique, industriel et autre», a affirmé M. Levet, lors de cette rencontre périodique à laquelle ont pris part des acteurs de projets entre les deux pays. Pour le responsable français, ce partenariat a une «stratégie dans la durée». «Dans le cadre de ma mission, il s'agit de structurer une stratégie de long terme en concertation et relation étroite avec nos amis algériens», a-t-il précisé, affirmant que l'approche que Paris privilégie consiste à «jouer sur les fondamentaux de la prospérité des Nations aujourd'hui».

«C'est-à-dire tout ce qui concerne la recherche, l'enseignement supé-

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
La règle du 51/49 n'est pas un obstacle

rieur, la formation, l'apprentissage et, bien sûr, le monde de l'entreprise», a détaillé M. Levet, signalant que Paris et Alger souhaitaient renforcer et faire fructifier leurs relations en fidélité au sens donné par la «Déclaration d'Algier sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie» signée le 19 décembre 2012 par les présidents de deux pays.

Évoquant les «premiers résultats» de ce partenariat, notamment après la multitude d'accords signés entre l'Algérie et la France, en novembre dernier, à la faveur du 1er Comité intergouvernemental de haut niveau, il s'est félicité de la «bonne compréhension» réciproque des besoins et des projets dans les deux pays. «En quelques mois, ensemble, il y a aujourd'hui, sans langue de bois, un vrai climat de confiance» entre les différents partenaires, a-t-il assuré. M. Levet a également cité, comme preuve tangible de cette relation franco-algérienne, un ensemble de projets de partenariat initiés depuis l'été 2013 et d'autres nés du 1er comité intergouvernemental. Parmi ces projets, il notera, dans le domaine

de la formation professionnelle, celui de l'Ecole nationale des Métiers de l'industrie, confié à l'Ecole Mines Paris Tech, la réalisation d'un laboratoire national de référence en métrologie en Algérie et celui de calcul haute performance et de la simulation numérique, prévu à Sidi Bel Abbès (Ouest) avec le concours de Bull et l'Institut français de recherche en informatique et en automatisation.

Intervenant sur ces projets, des opérateurs français ont relevé qu'ils sont le fruit d'un long partenariat, signalant la «bonne volonté» de leurs homologues algériens à les concrétiser. Par Lettre de mission du 17 mai 2013 signée par les ministres français du Redressement productif et du Commerce extérieur, M. Jean-Louis Levet a été nommé Haut Responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne. Cette Mission, basée à la Délégation interministérielle à la Méditerranée (DiMed), a pour objectif de préparer et de mettre en œuvre une coopération pour «un partenariat industriel et productif» entre la France et l'Algérie fondé sur un «modèle de coopération qui sera appelé à devenir un moteur pour la Méditerranée de demain». Rattachée au service du Premier ministre, la DiMed est en charge de l'animation et de la coordination des actions entreprises dans le cadre de la politique de la France en direction de la rive sud de la Méditerranée. Elle est présentée comme l'instrument souhaité par le président Hollande pour promouvoir la «Méditerranée de projets».

COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE EN MÉDITERRANÉE **L'appel d'Alger**

Les participants au colloque sur le développement rural en Méditerranée ont souligné mercredi à Alger la nécessité d'adopter une nouvelle approche du développement rural durable et global et d'intensifier la coopération internationale pour améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Dans les recommandations qui seront soumises jeudi au conseil des ministres de l'agriculture des pays membres du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Cihem), les congressistes ont souligné la nécessité de «concrétiser la coopération entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée» et de réaliser le développement en vue de garantir la stabilité et la cohésion sociale dans les pays méditerranéens par l'adoption d'une approche intégrée de développement rural et la coordination des politiques sectorielles. S'agissant de la coopération régionale en matière de développement rural, l'accent a été mis sur l'importance de la recherche scientifique, l'exploitation des jumelages et l'organisation de visites aux sites pouvant accueillir des projets agricoles.

Il a été également convenu du renforcement des programmes pour l'année 2014 et pour la période 2015-2020 dans le cadre du programme européen de partenariat pour l'agriculture et le développement rural lancé en 2011 par l'Union européenne. Les recommandations ont souligné l'importance de prendre en compte les dimensions sociale, économique et environnementale dans le cadre des différents projets du secteur. Concernant le développement et la diversification des activités, les participants ont préconisé le développement des méthodes d'évaluation pour assurer le développement rural durable et au renforcement des infrastructures. Les experts des pays membres du Cihem ont plaidé pour la coordination des politiques sectorielles dans les domaines de l'agriculture et de l'économie et le renforcement des potentialités économiques à travers notamment les avantages fiscaux, les crédits et la création d'emplois.

Ils ont souligné par ailleurs la nécessité de valoriser le rôle des agriculteurs dans les conseils agricoles et de les encourager en terme de recherche et de formation tout en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour donner un produit de qualité. Les recommandations finales ont souligné l'importance de l'implication de la famille au développement rural, à travers l'élaboration d'un cadre juridique instituant des activités avantageuses y compris en termes de protection sociale, et de la femme rurale dans les activités agricoles et artisanales pour réaliser la cohésion sociale dans les pays de la Méditerranée. Les travaux du colloque de deux jours sur le développement rural en Méditerranée ont porté sur plusieurs thèmes, notamment la diversité agricole et écologique, la durabilité des ressources et la sécurité alimentaire. Le Cihem est une organisation intergouvernementale créée en 1962 afin de promouvoir la coopération multilatérale en Méditerranée dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, des territoires ruraux et de l'environnement dans le but de répondre aux besoins de développement dans la région. Cette organisation regroupe 13 pays, en l'occurrence l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Liban, Malte, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Turquie et l'Albanie.

M. Arne Gjermundsen nouvel ambassadeur du royaume de Norvège en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de monsieur Arne Gjermundsen, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume de Norvège auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES Nécessité de développer l'investissement et l'agriculture

L'Algérie doit se doter d'une stratégie nationale pour la promotion des exportations hors hydrocarbures soutenue notamment par une politique de développement de l'investissement et de l'agriculture, recommande dans son rapport le groupe de travail chargé de la protection et de la promotion de la production nationale, issu de la tripartite tenue en octobre dernier. Cette stratégie qui nécessite, selon le rapport, la contribution de l'ensemble des partenaires intervenants dans l'acte d'exporter dans son élaboration, «ne peut être réaliste et réalisable que si elle est soutenue par une politique de développement de l'investissement (...) et une assise agricole développée et organisée». «L'action de développement et de promotion des exportations hors hydrocarbures doit découler d'une volonté politique au plus haut niveau et ne doit pas être une réaction conjoncturelle qui répondrait à des évolutions que connaît le marché international», soutient le groupe de travail.

Ainsi, le développement de l'investissement permettra de libérer l'acte d'investir de toute contrainte et de soutenir les nouveaux investissements destinés à l'exportation entièrement ou partiellement par des avantages plus conséquents. Aussi la stratégie doit être adossée à un tissu industriel dense et à une assise agricole développée et organisée, propose-t-on encore. Le rapport qui doit être soumis à la prochaine rencontre de la tripartite prévue le 23 février souligne que cette stratégie doit servir de référentiel pour l'ensemble des secteurs qui développent des politiques comportant un volet promotion des exportations en son sein. Toujours dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, le groupe de travail suggère la mise en place d'un Conseil national consultatif de promotion des exportations (Cnpe) comme une autorité devant superviser la stratégie gouvernementale de développement des exportations. «Le Cnpe est tout à fait indiqué pour assumer cette fonction (...) d'autant plus qu'il regroupe en son sein l'ensemble des ministres en charge de portefeuilles ayant une relation directe avec les exportations», estime le groupe de travail. D'autre part, l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algec) doit être déployée aussi bien au niveau national qu'au niveau international et disposer de plus d'autonomie afin d'agir sur le terrain avec la célérité voulu pour répondre à la politique des pouvoirs publics et aux sollicitations des opérateurs et acteurs de l'exportation.

S'agissant du Fonds de soutien et de promotion des exportations (Fspe), le document estime nécessaire de prioriser la prise en charge des activités situées en amont de l'acte d'exporter. «Une attention particulière doit être accordée aux entreprises exportatrices devant bénéficier d'avantage d'appuis de la part des pouvoirs publics pour assurer leur pérennisation sur ces marchés et garantir le maintien de leur activité», indique-t-on.

Alléger davantage les procédures fiscales

En matière de procédures douanières et fiscales, le sous-groupe chargé de la promotion des exportations hors hydrocarbures recommande d'alléger davantage les procédures fiscales au profit de toutes les entreprises exportatrices quelque soit leur statut juridique.

«Les avancées réalisées en matière de facilitations douanières notamment la mise en place du couloir vert demeurent insuffisantes et devraient être élargies à l'ensemble des produits exportables», estime-t-on.

Le sous-groupe - issu du groupe de travail chargé de la protection et de la promotion de la production nationale - relève la nécessité de développer davantage l'exportation des services, la facilitation du transfert de devises, sur fonds propres, et d'autoriser l'implantation de représentations de liaison ou de comptoirs algériens à l'étranger. Par ailleurs, afin d'améliorer leurs compétitivités sur le marché national et à l'international, les entreprises exportatrices doivent se mettre à niveau de façon permanente. «A ce titre, l'amélioration des capacités managériales de l'entreprise et l'investissement nécessaire à réaliser pour développer les actions de marketing de ces produits et services devient primordiale pour garantir la présence des produits algériens sur les marchés mondiaux», conclut le sous-groupe.

M. NOURI, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, L'A AFFIRMÉ À LA 10^e CIHEAM

L'Algérie produit plus de 70% de ses besoins en produits agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a affirmé hier à Alger que l'Algérie produit «plus de 70% de ses besoins en produits agricoles», soulignant, toutefois, la nécessité de consentir plus d'efforts pour «asseoir» la sécurité alimentaire du pays.

«La concrétisation des actions du développement menées par l'Algérie a permis à notre pays de produire plus de 70% de ses besoins en produits agricoles», a-t-il déclaré à l'ouverture de la 10^e réunion des ministres de l'Agriculture des Etats membres du centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM).

Selon le ministre, ce résultat «il faut obligatoirement l'améliorer pour assurer en priorité la sécurité alimentaire du pays», d'autant que cette ambition «est confortée par un taux de croissance moyen annuel de 14% en volume de la production agricole».

Évoquant les actions menées par les autorités publiques en matière de développement agricole et du renouveau rural, M. Nouri s'est dit «convaincu par la pertinence de cette stratégie» démontrée, selon lui, par les résultats obtenus. «L'Algérie a franchi de grandes étapes dans la consolidation du développement durable grâce à la bonne gouvernance impulsée par le président de la République», a-t-il soutenu.

Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, l'agri-



culture participe à hauteur de 8,9% au PIB national et occupe 2,5 millions de personnes dans 1,2 million d'exploitations agricoles et d'élevage.

La valeur de la production agricole a été estimée en 2013 à 2.521,5 milliards de DA, représentant, selon lui, 72% des disponibilités alimentaires.

S'agissant des régions desquelles cette valeur de production agricole est issue, le ministre a indiqué que une valeur de 1.067,67 milliards de DA (43,3%) émane de la plaine et littoral, 430,8 milliards de DA (17,4%) de la montagne, 583,3 milliards de DA (23%) des hauts plateaux et 439,7 milliards de DA (17,5%) du Sud. Soulignant le niveau très remarquable réalisé par l'Algérie dans le développement agricole dans les zones rurales, M. Nouri a affirmé que 730 communes assurent 80% de la production nationale. «Ce qui est réconfortant pour le moment,

c'est sans doute cette prise de conscience collective de la communauté internationale d'agir ensemble et rapidement pour une meilleure prise en charge du problème de l'insécurité alimentaire», a ajouté le ministre.

Le directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. José Graziano Da Silva n'a pas manqué de souligner l'importance de l'Algérie dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région nord-Afrique et au Sahel.

La première réunion des ministres de l'Agriculture des Etats membres du CIHEAM a été organisée en 1999 à Rome (Italie). Crée en 1962, le CIHEAM est une organisation intergouvernementale composée de 13 Etats membres, à savoir : Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie.

SELON M. MANSOURI ABDELKRIM, D.G DE L'ANDI

8 000 projets d'investissement enregistrés en 2013 en Algérie

Plus de 8.000 projets d'investissement ont été enregistrés en 2013 en Algérie par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), a annoncé hier à Oran son directeur général, Mansouri Abdelkrim, qui s'attend à un nombre plus important en 2014.

S'exprimant devant la presse, en marge d'un séminaire sur «La débureaucratisation de l'acte d'investir» organisé par son organisme avec la participation de représentants de neufs wilayas de l'Ouest, M. Mansouri a souligné que ce nombre représente une augmentation de 1.000 projets par rapport à l'année 2012. Les secteurs ci-

blés par ces projets sont notamment l'industrie, l'hydraulique, les travaux publics, l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire et celle des matériaux de construction. Cette performance témoigne du retour de la confiance entre les investisseurs et l'Etat et aussi de l'efficacité des procédures d'encouragement de l'acte d'investir prises par l'Etat, a-t-il ajouté. Un volume d'investissement avoisinant 1.742 milliards DA a été enregistré en 2013. «Nous nous attendons à un chiffre plus important en 2014 (de 2 000 à 3 000 milliards DA et à un nombre de projets entre 10 000 et 12 000», a-t-il déclaré.

Toutefois, il a relevé l'existence «encore d'une bureaucratie» de la part de certains agents de l'administration, «qui entravent l'investissement et prolongent les délais de réalisation des projets».

Selon lui, l'administration demeure un passage obligé pour tout investisseur pour avoir des autorisations et les investisseurs se plaignent de la lenteur des procédures et des documents demandés, qui freinent, en quelque sorte, l'élan de l'investisseur voulant réaliser son projet dans les meilleurs délais.

À titre d'illustration, le même responsable a cité l'exemple d'un investisseur dont la concrétisation de son

projet a pris plus de cinq années, au lieu de trois ans prévus comme délais, en raison de multiples contraintes administratives dont celle de l'obtention de l'autorisation de construire. «Nous ne voulons pas d'acteurs qui ralentissent la dynamique d'investissement, que ce soit des agents de l'administration ou ceux de l'Andi. Pour cela, nous œuvrons pour davantage de sensibilisation et d'information», a souligné M. Mansouri. Pour ce qui est des mesures de facilitation de l'investissement, il a rappelé le rôle important des guichets uniques dont dispose actuellement l'Andi dans chaque wilaya du pays.

SELON LA FAO

Première baisse en trois mois des prix des aliments en janvier

Les prix des aliments ont reculé en janvier, pour la première fois en trois mois, la hausse du lait ayant été compensée par la baisse des céréales, du sucre, des huiles et de la viande, selon l'indice mensuel de la FAO publié hier, jeudi.

L'indice, calculé sur un panier moyen de denrées de base, a baissé 1,3% par rapport à décembre, et de 4,4% par rapport à janvier 2013, précise dans un communiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Selon la FAO, les prix du sucre et des huiles végétales ont baissé respectivement de 5,6% et 3,8%. Parallèlement, «des récoltes exceptionnelles» ont contribué à faire baisser les cours des céréales, de 1,6% par rapport à décembre, et jusqu'à 23% par rapport à janvier 2013. «Même les cours de la viande, qui s'étaient raffermis au cours des derniers mois, ont légère-

ment diminué en janvier», indique la FAO, qui ajoute que la seule exception notable à ces baisses généralisées sont les produits laitiers.

L'indice FAO des prix laitiers s'est en effet établi à 267,7 points en janvier, soit un accroissement de 1,3%, traduisant une demande soutenue, en particulier de Chine, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de la Fédération de Russie, a déclaré Michael Griffin, expert du marché des produits de la viande et des produits laitiers à la FAO.

La baisse des prix des produits alimentaires due à l'abondance de l'offre, «pourrait cependant être limitée par une forte reprise de la demande, comme un rythme accéléré des importations en provenance d'Asie», affirme un économiste de la FAO, Abdolreza Abbassian, cité dans le communiqué.

LE MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, M. FERROUKHI L'A ANNONCÉ

La réouverture de la pêche au corail se fera en alternance

La réouverture de la pêche au corail, prévue dans le courant de l'année 2014, se fera en alternance pour permettre la régénération de cette ressource et veiller à la durabilité de son exploitation, a annoncé hier à Alger, M. Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des ressources halieutiques.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Ferroukhi a expliqué que dix sections ou zones de pêche ont été définies et que deux sections seront ouvertes dans un premier temps, précisant que les sections seront, en alternance, ouvertes à la pêche pour une période de cinq ans et fermées sur une période de vingt ans pour permettre la régénération du corail.

Il a souligné que cette décision a été prise après une longue maturation du dossier.

«La pêche au corail sera reprise en veillant à la durabilité de l'exploitation de cette ressource» a-t-il assuré.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a précisé qu'en vertu du principe de précaution «l'exploitation durable de cette ressource requiert de ne pas dépasser le seuil des six tonnes de corail/an». M. Ferroukhi a indiqué, par ailleurs, que le plan de gestion de l'exploitation du corail prévoit le recours à des moyens nationaux pour la valorisation de cette ressource.

«Cela implique une série d'actions al-



lant de l'amélioration de la formation des plongeurs jusqu'à la transformation du corail. Il faut que la valeur ajoutée concernant cette ressource profite d'abord à l'économie nationale», a-t-il encore ajouté.

Concernant le plan de développement de l'aquaculture à l'horizon 2020, M. Ferroukhi a affirmé que «près de 17 projets seront fonctionnels dans le courant du premier semestre 2014».

Au sujet des futurs programmes, le ministre a souligné que de nouvelles priorités ont été fixées en concertation avec les scientifiques.

«Nous avons décidé d'encourager l'abord des projets d'aquaculture marine et d'aquaculture en cage. Une vingtaine de sites aquacoles favorables ont été identifiés pour l'implantation des nouveaux projets» a-t-il déclaré.

«Les investisseurs sont également accompagnés au plan de la formation et du transfert d'expertise et par le biais

d'aides indirectes à travers des taux d'intérêts bonifiés» a-t-il encore relevé.

Le ministre a annoncé, en outre, la réception de plusieurs projets de fermes pilotes : la ferme de conchyliculture à Bou-Ismail, la ferme de creveticulture à Skikda, et la ferme de pisciculture à Béchar. L'entrée en production des projets aquacoles devrait permettre à terme d'atteindre «une production de 60 000 tonnes de poissons par an et la création de près de 10 000 emplois» a souligné M. Ferroukhi.

Concernant l'évolution de la flottille de pêche nationale, le ministre a considéré qu'avec près de 4 500 unités de différents gabarits, «celle-ci était relativement suffisante».

«Des actions de modernisation concernant l'équipement des bateaux et l'amélioration des techniques de pêche doivent néanmoins être entreprises en vue d'améliorer la productivité de cette flottille» a-t-il encore ajouté.

SELON DES ANALYSTES
La BCE dans une zone de turbulence



La Banque centrale européenne (BCE) pourrait être amenée depuis hier, jeudi, à baisser ses taux, le nouveau ralentissement de l'inflation en zone euro, ayant ravivé les craintes de déflation, mais, les analystes restent partagés sur cette éventualité.

«La BCE est de nouveau soumise à de fortes pressions pour mener une action immédiate afin de contrecarrer le nouveau recul du taux d'inflation à 0,7% en janvier», souligne le chef économiste Europe chez IHS. Un chiffre bien en-dessous de l'objectif de la BCE de maintenir la hausse des prix proche de 2%.

La dernière fois que l'inflation était tombée à 0,7%, en octobre, la BCE avait réagi dans la foulée, en baissant, lors de sa réunion de novembre, son principal taux directeur à 0,25%, un niveau historiquement bas.

Alors que le président de la BCE, Mario Draghi, et ses collègues du directoire, ne cessent de répéter qu'ils ne voient pas de menace déflationniste à l'horizon, des analystes de Deutsche Bank et de RBS, estiment que l'institution monétaire fera jeudi le même choix qu'en novembre, considérant «qu'une baisse de taux est la chose adéquate à faire».

Au contraire, leurs confrères de UniCredit et du courtier Newedge s'attendent à un statu quo, sans baisse de taux, ni autre mesure.

Pour l'analyste d'ING «ce ne sera pas une réunion facile». «Des indicateurs de confiance élevés et la poursuite d'une reprise (économique) graduelle plaident contre une action supplémentaire. Mais dans le même temps un niveau de crédit faible, la tempête récente sur les marchés financiers et dans les marchés émergents, ainsi que la chute du taux d'inflation peuvent facilement justifier un nouveau relâchement» de politique monétaire, explique-t-il.

Si la BCE décidait tout de même de baisser son taux directeur, cela pourrait ne pas être d'un quart de point comme à l'accoutumée, car le taux tomberait alors à 0%. Selon le chef économiste Europe chez IHS, une baisse à 0,10 ou 0,15% «est de plus en plus probable».

D'autres options restent aussi sur la table, dont, une baisse du taux de dépôt, celui auquel la BCE rémunère les liquidités excédentaires placées dans ses caisses pour 24 heures par les banques, et un nouveau prêt à long terme (LTRO) aux banques, toujours pour encourager le crédit, ou des rachats d'actifs bancaires adossés à des prêts, selon toujours les analystes.

Autant d'alternatives qui ne sont pas sans présenter également des inconvénients, d'où les hésitations de la BCE, soulignent-ils.

CONTRÔLE COMMERCIAL

Les infractions en hausse de 23% en 2013

Plus de 225 000 infractions liées à l'activité commerciale ont été enregistrées en Algérie en 2013, en hausse de 23% par rapport à 2012, a indiqué mercredi à Alger le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abdelhamid Boukhnoune. Les opérations de contrôle se sont soldées par la fermeture de près de 13 700 locaux commerciaux (+24%) et la saisie de marchandises pour un montant de 1,58 milliard de dinars, a précisé M. Boukhnoune lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel de l'activité de contrôle pour l'année 2013.

Les services de contrôle aux frontières ont interdit l'accès au territoire national

à 1.095 conteneurs chargés de plus de 80 000 tonnes de marchandises importées pour un montant de 9,45 milliards de dinars pour non-conformité, en hausse de 5% par rapport à 2012 (7,8 milliards de dinars). La moyenne d'intervention des services de contrôle relevant du ministère du Commerce a progressé de 19% en 2013 par rapport à 2012. Pour M. Boukhnoune, les résultats de 2013 sont «positifs et reflètent la maîtrise du contrôle du marché grâce au déploiement d'un nombre plus important d'agents de contrôle ces dernières années».

Concernant le contrôle des produits dont les prix sont fixés par l'Etat, notamment le lait, le pain, la semoule et le ciment, les ser-

vices de contrôle ont effectué plus de 80 000 interventions au cours desquelles ils n'ont recensé que 1.978 infractions (2%). Ces résultats montrent que «les commerçants respectent les prix de ces produits», a estimé le responsable, ajoutant que «le problème se pose pour les autres produits». Les services de contrôle ont en outre enregistré 268,5 millions de dinars de gains illicites issus de l'application de prix supérieurs à ceux fixés par l'Etat pour les produits subventionnés.

Ils ont, dans ce cadre, saisi des marchandises pour un montant de 80 millions de dinars. Les marchandises vendues sans facture ont atteint un montant de 9,2 milliards de dinars, ce qui est «énorme» selon M. Boukhnoune.

S'agissant du contrôle du commerce, 15 400 interventions donnant lieu à 5 459 infractions ont été effectuées.

M. Boukhnoune a, par ailleurs, précisé que plus de 10 000 importateurs ont été contrôlés, dont 50% ont été classés comme contrevenants. Suite à leurs enquêtes, les services de contrôle ont radié 781 importateurs du registre national de commerce et inscrit 659 autres au fichier national des fraudeurs. Les services de contrôle ont également demandé d'inscrire 8 080 opérateurs économiques au fichier national des fraudeurs, dont 5 388 opérateurs pour non dépôt de comptes sociaux. 712 autres opérateurs ayant régularisé leur situation ont, quant à eux, été retirés du fichier des fraudeurs.

L'euro recul face au dollar

L'euro se repliait face au dollar hier, dans un marché réticent à prendre une direction ferme avant la décision de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

L'euro valait 1,3524 dollar contre 1,3533 dollar mercredi. La monnaie unique européenne se stabilisait face à la devise nippone, à 137,29 yens contre 137,30 yens mercredi. Le dollar aussi était proche de l'équilibre face à la monnaie japonaise, à 101,51 yens contre 101,45 yens la veille.

Un nouvel assouplissement monétaire réduirait l'attrait de la monnaie unique européenne pour les investisseurs spéculatifs en la rendant moins rémunératrice.

Les spéculations sur un nouveau coup de pouce de la

banque centrale à l'économie de la zone euro ont été alimentées par l'annonce la semaine dernière d'un nouveau ralentissement de l'inflation au sein de l'Union monétaire, qui ont ravivé des craintes de déflation. La BCE avait abaissé en novembre son taux directeur, à un nouveau plus bas historique (0,25%), afin de contrer le ralentissement de la hausse des prix.

Les cambistes seront ainsi particulièrement attentifs à la conférence de presse du président de l'institution Mario Draghi après l'annonce de la décision de la BCE, scrutant tout indice sur les perspectives de la politique monétaire en zone euro. Le dollar restait de son côté sous pression à la veille de la publication du rapport officiel men-

sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis pour janvier. Mercredi, le recul plus prononcé que prévu des créations d'emplois dans le secteur privé aux Etats-Unis en janvier ont alimenté la nervosité des cambistes avant ce rapport qui est un indicateur majeur pour jauger la vigueur de la reprise de la première économie mondiale.

La livre britannique baissait face à l'euro, à 82,99 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,6295 dollar pour une livre. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2229 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,9042 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.259,03 dollars contre 1.254,50 dollars mardi soir.

AIN NAADJA

20 ans de réclusion pour l'assassin

En février 2014, la cour criminelle d'Alger a eu à examiner un cas d'homicide. Le prévenu, Sabri, 37 ans, sans profession et repris de justice, a eu à répondre de l'assassinat de Fatima.

Fatima, âgée de 56 ans, est retrouvée poignardée dans sa chambre, des objets de valeur ainsi qu'une grosse somme d'argent (900 000 DA) avaient été dérobés. La victime, Fatima, était une femme discrète, réservée, qui avait peu d'amis. Qui pouvait en vouloir à la femme au point de lui asséner 19 coups de couteau ? Un cambrioleur se serait contenté de vol et, quand bien même il aurait été surpris, il ne se serait



probablement par acharnement avec autant de violence et de sauvagerie !

Une enquête est ouverte, et quelques jours seulement après le drame, on procède à l'arrestation de Sabri, qui

les faits qui lui sont reprochés, et déclare regretter amèrement avoir mis fin à la vie de Fatima. Le représentant du ministère public met l'accent sur leur gravité : «L'accusé a commis un crime horrible sur la personne de Fatima, il doit être lourdement condamné, je requiers la peine maximale».

L'avocat de la défense demande, pour son client, des circonstances atténuantes. La cour se refuse afin de délibérer et revient avec son verdict : et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, Sabri est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

5 personnes arrêtées à El Attaf

Les éléments de la sûreté de wilaya d'El Attaf ont procédé dernièrement à l'arrestation de cinq malfaiteurs, dont un mineur, impliqués dans plusieurs vols et violation de domiciles et locaux commerciaux, apprend-on d'une source policière. Les mis en cause dont l'âge varie entre 17 et 22 ans, sévissaient dans les différents quartiers de la ville d'El Attaf, ce qui a vivement inquiété les commerçants et habitants, sachant qu'une

myriade de plaintes ont été déjà déposées par les victimes. Les investigations menées par les limiers de la sûreté urbaine ont donné de tangibles résultats et ont conduit à l'arrestation de cinq malfaiteurs en flagrant délit alors qu'ils s'apprêtaient à voler un local de portables située à la rue de l'Istiqâl, aux environs de 2h30 du matin, en possession d'armes blanches, et des ciseaux qu'ils utilisaient dans le vol des locaux, ma-

chettes, de type poignard taille moyenne. Après l'achèvement des procédures judiciaires contre ces personnes arrêtées, un fichier a été édité et transféré au tribunal contre eux pour constitution d'un groupe de malfaiteurs et vols. Le procureur général a renvoyé le dossier au juge d'instruction, qui a ordonné leur détention provisoire.

Salim Ben

MÉDÉA

27 foyers de rage animale détectés en 2013

Au moins 27 foyers de rage animale ont été détectés, en 2013, au niveau de 16 communes de la wilaya de Médéa, par les services vétérinaires, a révélé hier l'inspecteur vétérinaire auprès de la direction des services agricoles (DSA), Mohamed Slama. Ces foyers ont été à l'origine de l'infection rabique d'une trentaine d'animaux, dont 10 bovins et 13 chiens, a indiqué ce responsable, lors d'une journée d'étude et d'information sur la fièvre aphteuse et la rage, organisée à la maison de la culture Hassan-el-Hassani, à l'initiative conjointe des directions de la santé et des services agricoles. Les services de l'inspection vétérinaire ont procédé, a-t-il ajouté, à l'abattage des animaux infectés et au cauage et la mise en terre des carcasses, afin d'éviter toute transmission à l'homme. Selon ce responsable, près de 2 000 morsures d'animaux ont été enregistrées, au cours de cette même période, à travers différentes localités de la wilaya, assurant, cependant, qu'aucun cas de rage humaine n'a été signalé à ce jour, par les services de santé de la wilaya. Il a mis l'accent, à cet égard, sur la nécessité de multiplier les opérations d'abattage d'animaux errants, rappelant, l'importance qui doit être accordée à la vaccination des animaux domestiques, à l'origine, selon lui, de nombreux cas de morsures recensés durant les précédentes années.

AFRIQUE DU SUD

9 disparus suite à un incendie dans une mine d'or

Neuf mineurs étaient portés disparus mercredi suite à un incendie la veille dans une mine d'or au sud-ouest de la capitale sud-africaine, Johannesburg, a indiqué le groupe propriétaire de la mine. «Huit personnes repérées dans un refuge ont été rejoints par les secours et sont en train de remonter à la surface. Les équipes de secours essaient toujours de localiser les autres personnes qui sont manquantes. Il y a encore neuf personnes qui sont portées disparues», a indiqué une porte-parole du groupe Charmane Russell. La fumée et des éboulements rendent difficile l'accès des secours aux galeries de la mine de Doornkoop, située à 30 km au sud-ouest de Johannesburg, a-t-elle noté. L'incendie s'est déclaré mardi vers 16h00 GMT à 1.733 m de profondeur, selon la compagnie.

M'SILA

Le maire de Magra devant la justice

Une instruction judiciaire a été engagée à l'encontre du P/APC de Magra, une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, par le magistrat instructeur près du tribunal de M'Sila.

L'enquête a été instruite par la PJ suite à une plainte de 13 membres de l'assemblée de ladite commune a concu au faux et usage de faux dans des documents officiels, des PV de délibération.

M.B.

OUARGLA

18,05 tonnes de kif traité saisies en 2013



Au moins 18,05 tonnes de kif traité ont été saisies dans le Sud-Est du pays durant l'année 2013, a-t-on appris mercredi auprès du 4ème commandement régional de la Gendarmerie nationale à Ouargla.

Les éléments de la Gendarmerie ont également saisi, durant la même période, 12.950 comprimés de psychotropes, 2.86 kilogrammes de cocaïne et 1.27 grammes d'héroïne, des drogues dures saisies chez un réseau international de narcotrafiquants constitué de plusieurs nationalités africaines, a révélé le commandant régional de la Gendarmerie nationale, le général Abdelhafidh Abdaoui. Pas moins de 340 individus sont impliqués dans ces affaires de drogue traitées. 275 ont été mis sous mandat de dépôts et 65 ont été laissés en liberté provisoire, selon le même responsable. Une recrudescence des affaires liées à la drogue a été relevée l'année dernière, avec 191 affaires, en hausse de 21 affaires par rapport à 2012, année durant laquelle ont été traitées 170 affaires impliquant 270 individus et s'étant soldées par la saisie de 3,22 tonnes de kif traité et 1.369 comprimés de psychotropes, a-t-il ajouté.

Le commandant régional de la Gendarmerie nationale à Ouargla a, en outre, indiqué qu'au vu du développement de la criminalité, ses services ont mobilisé des moyens humains spécialisés, dont la police scientifique et technique, et des équipements sophistiqués dans le domaine afin de renforcer les enquêtes judiciaires réalisées par les éléments des brigades territoriales compétentes. Il est également fait recours à l'institut national de criminalistique et de criminologie (Incc) de Bouachaoui (Alger) pour les expertises dans le cadre des enquêtes préliminaires et les enquêtes judiciaires, dans le but d'analyser les preuves matérielles constatées sur les lieux des crimes, a fait savoir le général Abdaoui.

Le 4^e commandement régional de la Gendarmerie nationale coiffe les wilayas de Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et Illizi.

AFGHANISTAN

16 morts à cause des intempéries

Seize personnes sont mortes suite aux fortes intempéries qui frappent depuis deux jours le nord de l'Afghanistan, a déclaré hier un responsable local.

«Au total 16 personnes, dont 14 dans le Jauzjan et deux dans le Faryab, ont perdu la vie en raison de fortes chutes de neige et du froid glacial qui ont touché une partie du pays ces derniers jours», a indiqué Abdul Aziz Aymaq, un responsable

du département chargé de la gestion des catastrophes naturelles dans le nord du pays.

Des dizaines de maisons ont été endommagées et plus de 1.000 têtes de bétail ont été tuées à cause du froid, a-t-il ajouté.

La chute de neige et le froid touchent toujours plusieurs régions d'Afghanistan, notamment le Nord et la capitale Kaboul.



Des partisans du régime syrien affirment avoir piraté le nom de domaine Facebook

Un groupe de partisans du régime syrien, l'Armée électronique syrienne (SEA), a affirmé mercredi soir avoir piraté le nom de domaine de Facebook, Facebook.com, en ironisant sur le dixième anniversaire du premier réseau social au monde.

«Bon anniversaire Mark», a écrit la SEA sur son compte Twitter, au lendemain de la célébration des dix ans du réseau par son patron-fondateur, Mark Zuckerberg. «Facebook appartient à la SEA», a ajouté la SEA. Selon Facebook, aucun trafic de données sur son site n'a toutefois été piraté et aucun utilisateur n'a été affecté.

Alors que la SEA revendiquait avoir pris le contrôle du nom de domaine de Facebook, il n'était pas clair si le groupe avait véritablement pris le contrôle de certaines pages du réseau. «Nous avons changé le nom des serveurs, mais cela prend trop de temps», avait précisé la SEA dans un autre tweet. Ce piratage est un comble pour Mark Zuckerberg, qui a toujours soutenu la créativité et la culture des «hackers», les pirates informatiques, alors que le siège de Facebook, situé à Menlo Park en Californie, se targue d'être situé à l'adresse «One Hacker Way».

EN PLEIN BOOM AUX ETATS-UNIS Risque de pénuries d'eau à cause du gaz de schiste

L'exploitation du gaz de schiste aux Etats-Unis a majoritairement lieu dans des régions déjà confrontées à des «stress hydriques» au risque d'y aggraver les pénuries d'eau, selon une étude du groupement d'organisations Ceres parue mercredi. En plein boom aux Etats-Unis, l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste repose principalement sur la fracturation hydraulique, qui consiste à injecter à très haute pression un mélange d'eau et de matériaux pour fissurer la roche dans l'espoir d'y découvrir des hydrocarbures.

Environ la moitié des puits creusés depuis 2011 aux Etats-Unis et dans l'ouest du Canada pour utiliser cette technique controversée l'ont été dans des régions déjà confrontées à de forts «stress hydriques», indique l'étude de la coalition Ceres qui se base sur quelque 40.000 forages effectués entre 2011 et mai 2013.

APS

La chute de neige et le froid touchent toujours plusieurs régions d'Afghanistan, notamment le Nord et la capitale Kaboul.

USA

Une femme exécutée au Texas, la 14^e en trois décennies

Une Américaine a été exécutée mercredi soir au Texas pour le meurtre de son compagnon attardé mental, devenant la quatorzième femme à être mise à mort en trois décennies aux Etats-Unis, a-t-on indiqué auprès des autorités pénitentiaires. La condamnée a succombé 18 minutes après le début de la procédure, mais 11 minutes après le début de l'injection létale, a ajouté cette porte-parole. Suzanne Basso est

la quatorzième femme mise à mort aux Etats-Unis, dont cinq au Texas, sur 1.366 exécutions depuis le rétablissement de la peine capitale dans le pays en 1976, selon le Centre d'information sur la peine capitale (Opic). Cette femme avait été condamnée à mort en septembre 1999 pour le meurtre en réunion, avec violences et actes de torture, de son compagnon, dans le but de bénéficier de son assurance-vie.

ESPACE

La Nasa fixe au 16 mars la 3^e mission de fret de Space X à l'ISS

La Nasa a fixé au 16 mars la troisième mission de livraison de fret de la société américaine Space X vers la Station Spatiale Internationale (ISS). Le lancement de la fusée Falcon 9 avec à son bord la capsule non-habituée Dragon est prévu depuis la station de l'armée de l'Air de Cap Canaveral en Floride (sud-est) à 04h41 du matin (09h41 GMT), précise la Nasa sur Twitter.

Dragon a été le premier vaisseau privé à s'amarrer à l'avant-poste orbital en 2012. Aux termes d'un contrat de 1,6 milliard de dollars avec la Nasa, Space X doit effectuer au total douze missions pour acheminer du fret (provisions alimentaires, matériels d'expériences scientifiques et divers équipements) à la Station. Dragon rapporte également sur Terre différents chargements, dont des expériences scientifiques. La Nasa a également conclu un contrat de ravitaillement de la Station spatiale, de 1,9 milliard de dollars, avec Orbital Sciences Corporation, dont la capsule Cygnus a effectué son premier vol de livraison de fret à l'ISS le 12 janvier 2014.

GRANDE-BRETAGNE Premiers vols d'essai réussis pour un drone furtif de combat

Un drone furtif de combat britannique, le Taranis, a réalisé des vols d'essai avec succès en 2013, ont annoncé mercredi le ministère britannique de la Défense et le groupe BAE Systems.

Nigel Whitehead, directeur général de BAE Systems, a indiqué que le Taranis, piloté à distance par un ancien pilote de la RAF, avait réussi en août son vol inaugural de 15 minutes. Il n'a pas précisé l'endroit mais il s'agirait de l'Australie selon les médias. Ce démonstrateur (laboratoire volant) a effectué au total plusieurs vols, d'une durée allant jusqu'à une heure, à différentes altitudes et vitesses, a ajouté le responsable lors d'un point de presse, sans plus de précisions. Développé par BAE Systems, avec la participation de Rolls Royce, GE Aviation et QinetiQ, le programme a jusqu'ici coûté 185 millions de livres (environ 220 millions d'euros). Il est financé par le gouvernement et les industriels britanniques.

ARGENTINE

Au moins neuf morts dans un incendie à Buenos Aires

Au moins neuf personnes ont trouvé la mort et six autres blessées dans un incendie ayant ravagé, mercredi, un entrepôt d'une banque à Buenos Aires, selon un nouveau bilan publié par les autorités. Un précédent bilan faisait état de sept personnes tuées. Il s'agit de six pompiers de la police fédérale, de deux agents de la sécurité civile et d'un pompier volontaire, a précisé dans une déclaration à la presse le secrétaire à la Sécurité, Sergio Berni, ajoutant que les victimes sont mortes écrasées par l'affaissement d'un mur, alors qu'elles tentaient de maîtriser l'incendie qui s'est déclaré dans un entrepôt où étaient stockés des archives d'une banque. Selon le responsable argentin, six autres pompiers ont été grièvement blessés lors de cet incendie, dont la cause reste encore inconnue. Suite à ce drame, la présidente argentine Cristina Kirchner a décrété un deuil de deux jours, a annoncé, de son côté, le chef du gouvernement, Jorge Capitanich.



NÉPAL

14 morts et plusieurs blessés dans un accident de bus

Quatorze personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un accident de bus survenu hier dans le centre du Népal, ont rapporté des médias. Selon des médias citant un responsable népalais, le bus transportant plusieurs voyageurs a dérapé puis s'est renversé dans une rivière du district de Palpa, à 320 km de la capitale Katmandou. Quatorze personnes sont mortes et sept autres ont été blessées, selon la même source.

Une mauvaise visibilité et l'étroitesse de la route seraient à l'origine de l'accident.

AUSTRALIE Une méduse géante s'échoue sur une plage



Une méduse géante, d'un type non encore répertorié, s'est échouée cette semaine sur une plage australienne, ont indiqué hier des scientifiques. L'animal, une grosse masse visqueuse de 1,5 m de diamètre, a été découvert par une famille sur l'île de Tasmanie (sud). Selon la biologiste Lisa Gershwin, elle est apparentée à la méduse à crinière de lion, une espèce qui peut atteindre deux mètres. «Nous connaissons cette espèce mais elle n'a pas encore été classée», a-t-elle expliqué.

INCENDIE DANS UNE MINE D'OR SUD-AFRICAINE

8 des 9 mineurs disparus retrouvés morts

Huit des neuf mineurs portés disparus pendant près de deux jours après un incendie survenu au fond d'une mine d'or aux environs de Johannesburg ont été retrouvés morts dans la nuit, a annoncé hier un syndicat sud-africain. «Huit des neuf mineurs qui étaient portés disparus à la mine de Doornop ont été retrouvés morts», a indiqué le Syndicat national des mineurs dans un communiqué. Des recherches sont en cours pour retrouver le 9^e mineur.

Une secousse tellurique avait probablement causé des chutes de pierres et endommagé mardi soir des câbles, causant un incendie dans cette mine des environs de Johannesburg qui appartient à Harmony Gold. Au début de l'accident, dix-sept mineurs avaient été bloqués sous terre. Huit mineurs avaient été secourus mercredi matin.

EN CAVALE DEPUIS 1977 Judy Lynn Hayman est retrouvée 37 ans plus tard par la police



En 1976, Judy Lynn Hayman est arrêtée pour cambriolage et condamnée à une peine de prison comprise entre 1 an et demi et 2 ans. Mais au bout de 10 mois de détention, elle parvient à s'échapper. 37 ans plus tard, la police l'a arrêtée à son domicile sous les yeux de son fils, qui n'avait pas la moindre idée de son passé de délinquance.

Jugée au départ pour un délit relativement mineur, Judy Lynn Hayman pourrait finalement se retrouver à purger une peine beaucoup plus importante que ce pour quoi elle avait été condamnée. Car après 37 ans de cavale, cette Américaine de 60 ans est de nouveau entre les mains de la justice.

Condamnée en 1976...

C'est en juin 1976 que Judy Lynn Hayman est arrêtée pour cambriolage et envoyée au centre de détention pénitentiaire pour femmes de Huron Valley, dans le Michigan. Condamnée à une peine de prison comprise entre 16 mois et 2 ans, elle s'échappe en avril 1977, au bout de 10 mois seulement. Elle est alors âgée de 23 ans.

Dès lors, elle mène une vie de fugitive, se cache et change régulièrement de domicile et de nom. En près de 40 ans, le Daily Mail rapporte qu'elle a ainsi utilisé pas moins de 4 pseudonymes parmi lesquels Brenda Bushmer, Judy Kayman et Judy Singleton. Mais durant toute cette période, Hayman n'a pas fait parler d'elle et n'a, à priori, plus commis le moindre délit. Elle a même réussi à se reconstruire, menant une vie de faille tout à fait normale.

... et arrêtée en 2014

La semaine dernière, la femme aujourd'hui âgée de 60 ans a été arrêtée dans son appartement de San Diego, en Californie. Elle se faisait appeler Jamie Lewis et avait même les documents pour le prouver. Son fils, âgé de 37 ans, a été choqué et très surpris de la nouvelle, n'ayant visiblement aucune idée du passé trouble de sa mère.

Selon le lieutenant Kevin Mayer, qui a procédé à l'arrestation, c'est grâce à une photo d'elle datant de sa première condamnation qu'ils ont pu la reconnaître.

«Ses yeux l'ont trahi», explique l'officier de police aux caméras de la chaîne de télévision locale Kswb. «Les yeux sur la photo correspondaient à celle de cette femme». Ils l'ont alors emmené au poste, où elle a finalement avoué toute l'histoire, cédant sous la pression des autorités. On ne sait pas encore ce que Judy Hayman va encourrir pour ces 37 ans de cavale, mais Kevin Mayer a tenu à féliciter la «éénacité» de ses officiers sur cette «très vieille enquête».

L'étrange histoire de José Salvador Alvarenga, le naufragé du Pacifique qui a dérivé en mer pendant 13 mois

Pêcheur salvadorien, José Salvador Alvarenga a été récupéré lundi 3 février sur un atoll isolé en Micronésie où il s'était échoué jeudi dernier à bord de son bateau de 7 mètres.

Parti du Mexique en novembre 2012, il affirme avoir dérivé pendant plus de 13 mois, survivant en se nourrissant d'oiseaux crus, de sang de tortue et d'urine. Une histoire à peine croyable qui laisse sceptique bon nombre de spécialistes.

Il est le Robinson Crusoé des temps modernes, ou le «Naufragé du Pacifique» comme on l'a surnommé lorsqu'il a été découvert. Après plus d'un an de dérive en pleine mer où il a dû se débrouiller pour survivre, José Salvador Alvarenga est de retour sur la terre ferme et son rêve, désormais, est de déguster une tortilla.

Véritable miraculé

Parti d'après ses dires le 24 décembre 2012, il explique être parti pêcher le requin avec un compagnon lorsque des vents forts les ont fait dévier de la côte. Selon son patron Guillermo Rodriguez, le naufragé aurait en réalité quitté le pays le 20 novembre 2012. Il explique avoir pu communiquer «une fois par radio» avant que les conditions climatiques ne l'éloignent. «Quand nous avons vu que soufflait le vent du nord et qu'il ne revenait pas, nous avons cherché à le joindre, mais il ne répondait plus» raconte-t-il. Des recherches sont effectuées pendant quelques jours, mais en vain. Tout le monde pense alors qu'Alvarenga et son compagnon d'infortune sont perdus.

Mais 13 mois plus tard, l'homme est retrouvé, seul, sur l'atoll d'Ebon, dans les îles Marshall, la barbe fournie et les che-



veux hirsutes. Il explique que le garçon qui l'accompagnait, Xiguel, avait entre 15 et 18 ans et est mort au bout de 4 mois. Pour survivre, lui-même a dû se nourrir de poisson cru qu'il attrapait à mains nues et de sang de tortue. Il affirme même avoir été obligé de boire sa propre urine lorsqu'il ne pleuvait pas. «Mon rêve depuis un an est de manger une tortilla, du poulet et plein d'autres choses» raconte le naufragé, qui avait étonnamment l'air en bonne forme lorsqu'il a été recueilli.

Quelques zones d'ombres

Son histoire a d'ailleurs de quoi rester perplexe. Car l'état dans lequel il se trouvait à son arrivée ainsi que la façon dont il prétenait avoir survécu laisse planer quelques doutes. Interrogé par l'AFP, le médecin français Jean-Yves Chauve, spécialisé dans les courses au large, est d'ailleurs de cet avis. «Je suis plutôt sceptique sur cette histoire quant à sa durée», avance-t-il. «La nourriture qu'il a absorbée, des poissons, des oiseaux de mer, est

faite uniquement de protéines, or, si elles sont utiles pour la structure musculaire, elles ne le sont pas pour le fonctionnement du corps humain qui a besoin de glucides. Sans sucre, il ne fonctionne pas, et en premier lieu les neurones». Selon lui, le naufragé aurait par ailleurs dû se déshydrater depuis bien longtemps puisque, comme il l'explique, «sans eau douce, un homme ne tient pas longtemps, même en absorbant l'eau contenue dans un poisson ou dans du sang de tortue». Une thèse soutenue par Hilmar Snorrason, président de l'IASST, une association pour la sécurité et la survie : «Sans eau, on tient environ sept jours, après on perd peu à peu conscience et définitivement sous un soleil de plomb (...). On a besoin de liquide pour fabriquer l'urine, et boire son urine comme l'on fait certains naufragés, c'est absorber des substances toxiques pour l'organisme». «Si son récit est vrai, alors c'est exceptionnel», conclut-il.

USA

Des instructeurs de la Marine à leur tour soupçonnés de tricherie

Une trentaine d'instructeurs sur le fonctionnement des réacteurs nucléaires des navires américains sont soupçonnés d'avoir triché à un examen écrit, a annoncé mardi l'US Navy, dévoilant un nouvel incident embarrassant après le scandale frappant les forces nucléaires de l'Air Force.

Cette affaire n'est pas liée aux cas de tricherie sanctionnés chez les officiers de l'armée de l'Air chargés de lancer les missiles balistiques intercontinentaux, a plaidé le directeur du programme de propulsion navale, l'amiral John Richardson. «Il s'agit de réacteurs pour la propulsion (des navires), ce n'est pas lié aux armes nucléaires, a-t-il insisté lors d'une conférence

de presse. La célérité avec laquelle l'affaire a été rendue publique, moins de 24 heures après qu'un marin eut dénoncé les faits auprès de sa hiérarchie, semble toutefois indiquer que la Marine prend l'affaire au sérieux.

L'amiral Richardson n'a pas souhaité préciser le nombre de marins impliqués dans cette tricherie, arguant que l'enquête ne faisait que débuter. Dans cette école, les marins apprennent le fonctionnement des réacteurs nucléaires. Les instructeurs sont eux aussi régulièrement soumis à des examens pour garder leur certification. «Dire que je suis déçu serait un euphémisme», a réagi le chef d'état-major de la Marine, l'amiral Jonathan Greenert,

estimant qu'il s'agissait d'une atteinte aux «valeurs qui sont au cœur» de la Navy.

L'amiral Richardson a de son côté dit assumer «l'entièreté de la responsabilité de cet incident. C'est à moi qu'il revient d'enquêter et de corriger». Outre ses 10 porte-avions, la Marine américaine a recours à la propulsion nucléaire pour ses 73 sous-marins, dont 14 sous-marins lanceurs d'engins. L'US Air Force est au cœur d'un scandale qui affecte le fondement même de sa mission nucléaire après la suspension pour tricherie à un examen de 92 officiers dont la mission est de lancer les missiles nucléaires intercontinentaux en cas de guerre.

Cette affaire a mis en lumière un problème plus sys-



témique au sein des forces nucléaires de l'armée de l'Air, ses membres semblant en proie à des problèmes de moral et de malaise sur le sens de leur mission.

CHINE Aucune preuve de transmission d'homme à homme du virus H7N9

Aucune preuve de transmission d'homme à homme du virus de la grippe aviaire H7N9 n'a été signalée pour l'instant, ont affirmé hier les autorités chinoises de santé. La plupart des cas d'infection humaine par le virus de la grippe aviaire H7N9 sont des cas isolés, indique un communiqué de la Commission nationale de la

santé et de la planification familiale. Les derniers cas d'infection ont été rapportés mardi dans la région autonome Zhuang du Guangxi (sud-ouest) et la province du Fujian (sud-est). Des équipes d'experts envoyées par la commission ont supervisé le diagnostic et le traitement des patients atteints de la grippe aviaire dans les hôpitaux lo-

caux à Pékin, à Shanghai, au Zhejiang, au Fujian et au Guangdong, précise le texte.

Les départements de la santé et les hôpitaux dans les provinces à forte incidence du virus H7N9 travaillent pour identifier le plus précisément possible les cas de H7N9, assure la Commission nationale de la santé et de la planification familiale.

ELLE SE TIENDRA DU 21 AU 23 MARS À BISKRA La 22^e édition du festival de poésie Al Khalifa dédiée au penseur et moudjahid Abdallah Rekibi

La 22^e édition du festival de poésie Mohamed-Laid

Al Khalifa, organisé régulièrement à Biskra, sera dédiée au regretté penseur et moudjahid Abdallah Rekibi, a indiqué hier le président de la fondation organisatrice, Mohamed-Salah Harzallah.

Cette initiative est destinée à «mettre en valeur l'œuvre et le parcours d'Abdallah Rekibi», a indiqué à l'APS M. Harzallah, président de la fondation Mohamed-Laid Al Khalifa, en marge d'une rencontre de préparation du festival prévu du 21 au 23 mars prochain.

Abdallah Rekibi, décédé en avril 2011, a rejoint les rangs de la Révolution en 1955. Arrêté par l'administration coloniale, il a été assigné à résidence à Aflou (La-ghouat) avant qu'il ne s'évade en 1957 pour rejoindre les



maquis de la Révolution dans wilaya I dans les Aurès. Il a été envoyé par la Révolution à Tunis, puis au Caire pour poursuivre ses études qui seront sanctionnées par un doctorat en 1972. «La francophonie au Maghreb et au Maghreb», «L'identité entre culture et démocratie» et «Les âmes révoltées» sont ses plus

célèbres ouvrages. Le programme du 22^e festival prévoit des communications axées sur la place de Rekibi dans la littérature algérienne, le nouvelliste et l'essayiste, ainsi que des témoignages sur l'homme et l'écrivain. «Le discours poétique et l'esthétique dans la poésie algérienne», «Poésie et mondialisation», «La poésie et les réseaux sociaux» seront également des thèmes soumis aux débats de cette rencontre, selon M. Harzallah.

lisation», «La poésie et les réseaux sociaux» seront également des thèmes soumis aux débats de cette rencontre, selon M. Harzallah.

Pas moins de 70 auteurs et chercheurs seront conviés à ce festival, parmi lesquels figurent Mohamed-Larbi Zoubeir, Ouassini Laâredj, Tahar Hadjar, Ahmed Boualem Delbani, Azzedine Mihoubi, Mohamed Bakacem Khamar, Slimane Djoudati et Zhor Ounissi. La dernière édition du festival, organisée en 2008 avant d'être interrompue jusqu'à cette année pour «raisons financières», avait été dédiée, de son vivant, à Aboulkacem Saâdallah, disparu en décembre dernier, a rappelé le responsable de la fondation Mohamed-Laid Al Khalifa, soulignant que les travaux du 22^e festival de poésie seront édités dans un ouvrage qui aura pour titre : Abdallah Rekibi, l'homme, le moudjahid, l'écrivain.

A PARTIR DU MARDI 11 FÉVRIER À ORAN Les sociologues arabes face aux questions des mutations actuelles

Un colloque international sur le thème «Les sociologues arabes face aux questions des mutations actuelles», sera organisé à partir de mardi prochain, au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran.

«Les mutations sociales accrues dans le monde arabe depuis 2011 mériteraient, aujourd'hui, un certain nombre de questionnements relevant, du champ des sciences sociales. Ils porteraient sur la nature du processus de mutations actuelles, leurs significations, les forces qui les portent et les projets de ces der-

nières à court et à long termes», soulignent les organisateurs, dans un communiqué, diffusé hier.

Le colloque, d'une durée trois jours, se déroulera au niveau de neuf panels dédiés à diverses thématiques. Une table ronde est prévue pour débattre des mutations actuelles dans le monde arabe selon des regards croisés.

Un atelier doctoral de formation figure également au programme pour permettre aux jeunes chercheurs en sciences sociales d'étudier les résultats de leurs travaux de terrain en relation

avec la thématique du changement et des mouvements sociaux.

Trente-huit chercheurs provenant de 15 pays arabes sont attendus à cette rencontre scientifique, en plus de chercheurs et universitaires de diverses régions du pays. Ce colloque est organisé en partenariat avec l'Université de Mostaganem et l'Association arabe de sociologie, ainsi que le parrainage de la commission nationale algérienne pour l'Unesco, l'Aesco et l'Esesco, et le soutien de la Fondation Hanns Seidel, indique-t-on.

2^e CONFÉRENCE MAGHRÉBINE SUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU «Huit professeurs algériens au rendez-vous»

Salim Ben

Le British Council a tenu une rencontre maghrébine au profit des professeurs, formateurs et inspecteurs d'anglais, du 3 au 6 février 2014 à Marrakech, au Maroc, dans le cadre de la deuxième conférence maghrébine après celle de Hammamet en Tunisie en 2013. Huit professeurs, dont deux inspecteurs algériens ont participé dans cette conférence qui a réuni des professionnels ELT de l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Libye durant trois jours de travaux d'atelier et qui ont été animés par le professeur Simon Borg, chef du département à l'Université de Leeds du Royaume-Uni. Selon le chef du projet du British Council en Algérie, miss Deirdre Nicholas, le thème de la conférence était sur «Le développement professionnel continu entre les défis et les récompenses, qui ont été très utiles pour le développement professionnel des enseignants d'anglais». «Il y a eu des combinaisons de forums pléniers et de petits groupes

qui ont partagé les quatre pays durant leurs travaux sur la base des responsabilités professionnelles». Les présentations du professeur Simon Borg ont souligné le rôle déterminant du CPD en permettant aux enseignants et formateurs d'enseignants pour servir l'éducation de langue anglaise, en particulier dans les pays du Maghreb, où l'éducation en général a besoin de ces nouvelles notions très inspirées. L'initiateur, le British Council a donné encore une fois une bonne occasion pour les professionnels ELT de ces quatre pays, afin de partager les mêmes planifications linguistiques même si elles sont différentes légèrement en termes de ressources disponibles qui aspirent à l'adaptation des choix des quatre dynamismes de la langue anglaise (listening, speaking, reading and writing). Une attention particulière a été accordée aux pédagogues qui ont permis d'améliorer la communication entre les professionnels qui ont saisir l'occasion offerte par le British Council pour assister à cet événement, et coopérer



entre eux et leurs collègues dans des domaines de travail respectifs et nourrir et les efforts et les programmes scolaires. Pour rappel, le chef du projet du British Council Algérie, Deirdre Nicholas était présente lors de cette conférence en présence de son staff, Nora Meina et Aït Bara Abderahim.

Déclarations des participants

Simon Borg, Leeds Université : «Je suis très heureux de retrouver encore une fois mes amis et professeurs du grand Maghreb dans cette 2^e rencontre du CPD et j'espère qu'ils ont appris des nouvelles formules sur le CPD».

Kiros Langston, chef du projet BC Tunisie : «Je crois que nous

sommes en train de faire rapprocher les compétences afin de trouver des bonnes solutions aux multiples difficultés qui règnent dans le monde de l'éducation au Maghreb».

Rachida Ghazlem, Maroc : «Franchement, je suis très émue de rencontrer mes frères et sœurs algériens, ainsi que nos amis les Tunisiens et les Libyens, cela nous fait un grand plaisir de s'asseoir autour d'une seule table et travailler dans une ambiance magique».

Mahrez, Tunisie : «C'est une grande satisfaction et un grand honneur de voir les professeurs du grand Maghreb ensemble, remettant les pendules à l'heure, nous

voulons lancer les associations de la langue anglaise et encourager nos frères Algériens à le faire, comme la notre, Tesol Tunisie».

Meriem, Maroc : «C'est la première fois que j'assister à une conférence maghrébine, et je suis très fière et émue à la fois de rencontrer nos frères algériens et collaborer avec eux sur les nouvelles formules de la langue».

Djalal, Libye : «C'est un grand plaisir pour nous les Libyens de trouver nos voisins dans cette grande manifestation scientifique et éducative. Nous devons comprendre que nos destins sont liés pour travailler ensemble pour faire progresser nos compétences et doubler nos exploits».

Babouche Kamel, Algérie : «Incha Allah cette conférence maghrébine nous donnera une bouffée d'oxygène et permettra à tous les professeurs du grand Maghreb de se renforcer du plus en plus et collaborer avec le British Council qui est en train de faire des grands efforts pour faciliter aux professeurs d'anglais leur job».

S. B.

2^{es} JOURNÉES MAGHRÉBINES DU THÉÂTRE Seize troupes attendues à El-Oued

Seize troupes sont attendues à la deuxième édition des journées maghrébines du théâtre, prévues du 15 au 19 février à El-Oued, a-t-on appris hier auprès du président de l'association «Ouchak El-Khachaba». Cette édition dépasse son cadre maghrébin pour prendre une dimension arabe au vu de la participation attendue de plusieurs pays arabes en tant qu'invités d'honneur, avec cinq pièces théâtrales hors concours, a révélé le président de l'association, Nabil Messai. Quatre troupes représentant le théâtre national, participeront à cette manifestation culturelle, à savoir la coopérative culturelle «Woudjouh El-Masrah» qui présentera la pièce «Odipec», l'association «El-Kalima El-Taïba» avec la pièce «L'empire de la mort», l'association «Numidia Lil fen Ouel Masrah» avec la pièce «hadikad El hayawanet», et l'association «Forsane El-Rokeh» qui présentera la pièce «El Jidra».

La Tunisie sera représentée par quatre troupes, à savoir «Noussour El-Intadj El-Masrah», «El-Nedjm El-Tamtili», «Douroub El-Intadj» et «El-Ibtissama», qui présenteront des pièces qui racontent la réalité de la société tunisienne. Le Maroc sera présent à travers deux pièces que présenteront les troupes «Noudjoum Masreh El-Opéra» et «Kawalis El-Masreh», alors que la Libye sera représentée par la troupe «Chehata». Les participants à ces journées théâtrales bénéficieront de sessions de formation scindées en cinq ateliers techniques, consacrés à la réalisation théâtrale, l'écriture dramatique, la scénographie théâtrale, l'expression théâtrale et l'interprétation.

Ces journées théâtrales, placées sous le signe de «Pour un patrimoine théâtral authentique», porteront le nom du défunt Ali Nadjî, l'un des fondateurs du théâtre national et qui a travaillé comme encadreur d'une bonne partie des pièces théâtrales produites par le TNA. Sept prix récompenseront les pièces produites, pour les meilleures représentations, réalisation, texte scénographique, décor, acteur et actrice, outre la récompense «de prix du public». Le jury sera présidé par le professeur es sciences de dramaturgie à l'université de Koweït, le D. Nader El-Kama, au côté du professeur de dramaturgie de l'institut de Bordj El-Kiffan d'Alger), Tebbal Zerzour, le réalisateur algérien Fethi Sahraoui, l'actrice Latifa El-Gafsi (Tunisie), l'acteur Ali Fellah (Libye), la critique littéraire et théâtral Safra Nadjî (Irak) et le réalisateur algérien Haroune El-Kilani. Cette manifestation culturelle est organisée par l'association «Ouchak El-Khachaba» (les fans du théâtre), en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya d'El-Oued et la maison de la culture Mohamed-Lamoudi.

SOMMEIL

5 signes qui montrent que vous êtes vraiment en manque

Votre semaine a été mouvementée et vous ne savez même plus combien d'heures de sommeil vous avez à rattraper. Heureusement, votre corps sait vous envoyer des signaux d'alerte. Mais comment les reconnaître avant d'être réellement en manque de sommeil ?



1

Manque de sommeil : vous n'avez plus les idées claires

Lorsque vous êtes fatiguée à cause d'un manque de sommeil, chaque petite tâche comme par exemple commander un billet de train ou réserver une chambre d'hôtel pour vos prochaines vacances, deviennent subitement insurmontables, alors qu'en pleine forme, elles auraient été une simple formalité.

C'est bien normal, lorsque le corps est épuisé, le cerveau aussi tourne au ralenti et vous avez du mal à faire la distinction entre ce qui est important et ce qui relève du détail. Chaque décision à prendre, même anodine, relève donc du véritable casse-tête. Il est temps de vous reposer ! Avez-vous essayé le feng-shui pour mieux dormir ?

2

Manque de sommeil : vous avez tout le temps faim

Vous venez de sortir de table et pourtant vous voilà en train de grignoter un petit gâteau. De la pure gourmandise ? Pas seulement. Lorsque vous n'avez pas assez dormi, votre corps n'ayant pas eu le temps de recharger ses batteries, est en manque d'énergie et a besoin de sucres rapides, c'est pourquoi vous êtes tant attirée par les aliments sucrés.

De plus, plusieurs études ont révélé que le manque de sommeil entraîne une modification au niveau sanguin : votre organisme produit moins de leptine, une hormone qui joue un rôle essentiel dans la régulation de l'appétit et la sensation de satiété.

3

Manque de sommeil : vous êtes souvent enrhumée

Pas un virus ne traîne sans qu'il ne passe par vous : plutôt que de faire des allers retours à la pharmacie, c'est peut-être le signe qu'il faut vous reposer et vite !

En effet, les personnes qui dorment moins de 7 heures par nuit ont trois fois plus de risques d'attraper un virus, leur système immunitaire étant plus faible. Au contraire, si vous avez chaque nuit vos 8 heures de sommeil indispensables pour être forme, votre organisme sera en mesure de résister face aux microbes que vous côtoyez tous les jours !

Pour tenter de renouer avec un bon sommeil, essayez la méthode douce : le houblon, la passiflore ou la valériane sont en effet de réelles alliées pour vous apaiser et vous aider à plonger dans un sommeil réparateur.

4

Manque de sommeil : vous pleurez pour un rien

Une chanson de Michael Jackson à la radio et vous fondez en larmes, alors même que vous n'étiez pas un grand fan ? Rien de plus classique !

Lorsque vous manquez de sommeil, vous êtes beaucoup plus émotive. Il est aussi fort probable que vous ayez aussi une forte tendance à voir les choses du mauvais côté et à dramatiser les moindres événements.

Une étude réalisée sur des volontaires qui avaient passé une nuit blanche, a montré que la zone de leur cerveau, sensible déterminer la réponse émotionnelle appropriée pour une situation, ne fonctionnait plus normalement. Les émotions ne sont donc plus tempérées et les larmes coulent sans que vous sachiez vraiment pourquoi.

5

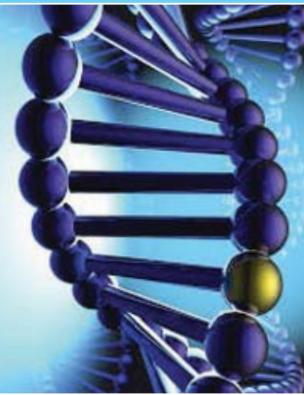
Manque de sommeil : vous êtes très maladroite

Vous étiez tranquillement en train de siroter un verre de jus d'orange, et quelques instants plus tard, vous retrouvez le verre par terre et le jus d'orange sur votre robe ? Deux solutions : soit vous êtes particulièrement maladroite, et vous l'avez toujours été, soit il faut vous coucher de bonne heure !

C'est prouvé : lorsqu'une personne est fatiguée et manque de sommeil, elle est beaucoup moins adroite et ses réflexes sont moins présents. Il est également possible qu'il s'agisse d'une absence réelle, c'est-à-dire, une micro sieste de 2 secondes, juste de temps de renverser un verre, tant le corps réclame du repos. Dans tous les cas, au lit !



Le manque de sommeil affecte nos gènes



On connaît les risques sur la santé du manque de sommeil sur notre moral et notre organisme. Une étude anglaise a découvert que le manque de sommeil diminue aussi l'activité de nos gènes.

Dormir peu perturberait l'activité de centaines de gènes. Pire, la privation de sommeil bloquerait totalement le fonctionnement de certains gènes. Des chercheurs britanniques de l'University of Surrey en sont arrivés à cette conclusion en comparant l'activité génétique de volontaires qui ont dormi 10 heures par nuit pendant une semaine avant de dormir la seconde semaine moins de 6 heures.

Les chercheurs ont constaté un changement de l'activité au niveau de 700 gènes, notamment ceux impliqués dans la réponse du système immunitaire et la réponse au stress. L'horloge biologique était elle aussi affectée. Il suffit d'une semaine de nuits trop courtes pour que les gènes soient sept fois plus perturbés.

Le sommeil répare, le manque de sommeil détruit

“Le sommeil est indispensable pour permettre au corps de se reconstruire et de maintenir un état fonctionnel, explique le professeur Colin Smith, cité par la BBC. Tout type de dysfonctionnement peut augmenter le risque de développer une maladie plus tard”.

Un manque de sommeil a été associé à des maladies cardiaques, au diabète, à l'obésité et au fonctionnement cérébral (mémoire, contrôle des émotions).



Avez-vous le gène de la grasse matinée ?



Des chercheurs écossais et allemands ont identifié un gène qui allonge la durée du sommeil chez les personnes qui le possèdent.

Les gros dormeurs ont désormais une bonne excuse pour traîner au lit. Un gène serait responsable d'un besoin supplémentaire de sommeil, avance une étude réalisée par des chercheurs de l'université d'Edimbourg en Ecosse en collaboration avec leurs homologues allemands de l'université Ludwig-Maximilians à Munich. Les experts qui se sont intéressés aux habitudes de sommeil de 10 000 Européens (Croatie, Pays-Bas, Italie, Allemagne...) ont découvert que les personnes dotées du gène ABCC9 avaient besoin de dormir une demi-heure de sommeil

de plus par nuit que ceux qui n'en étaient pas dotées.

Les chercheurs se sont rendus compte également que les personnes possédant ce gène avaient besoin de dormir en moyenne huit heures par nuit. Une situation loin d'être isolée, puisque le gène qui prolonge la durée du sommeil serait présent chez un Européen sur 5, indique l'étude publiée dans la revue Molecular Psychiatry.

Pour les besoins de l'expérience, les 10 000 volontaires ont indiqué aux scientifiques le nombre d'heures exactes qu'ils dormaient par nuit, que ce soit la semaine ou le week-end. Ils devaient également préciser s'ils prenaient des somnifères. L'étude de ces comportements face au sommeil s'est accompagnée

d'une prise de sang pour identifier le fameux gène ABCC9.

Les recherches ont également été conduites sur des mouches du vinaigre. Là aussi, le constat est sans ambiguïté : les drosophiles ayant le gène ABCC9 dorment 3 heures de plus que la normale.

Bien dormir, ça s'apprend

Si la génétique explique en partie pourquoi nous ne sommes pas égaux face au sommeil, certains éléments peuvent influer sur la durée et la qualité du sommeil comme une mauvaise alimentation, l'alcool, le stress...

Pour savoir si on est en manque de sommeil, c'est simple, il suffit d'écouter les signaux que nous envoie notre corps : on a faim, on est plus susceptible

La prise de poids est liée au manque de sommeil

Si le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble, il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Le manque de sommeil ferait donc grossir.

Une étude de l'université de Californie révèle un lien entre le manque de sommeil et la prise de poids et l'impact négatif de la privation de sommeil sur les mécanismes cérébraux centraux régissant l'appétit et désir alimentaire.

« Nous rapportons ici que la privation de sommeil diminue de manière significative l'activité dans les régions de l'évaluation appétitive dans le cortex frontal humain et le cortex insulaire pendant choix de désirabilité alimentaires, combinée à une amplification inverse d'activité dans l'amygdale » a rapporté Matthew Walker à l'AFP.

Les chercheurs ont analysé les cerveaux de 23 personnes par IRM (imagerie par résonance magnétique). L'activité du cerveau de ces personnes a été observée à deux reprises, après une nuit complète de sommeil et après une nuit sans fermer l'œil.

Le manque de sommeil nuit à une alimentation équilibrée

“Nous avons fait une autre découverte intéressante, c'est que les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil” précise Matthew Walker, l'un des coauteurs de l'étude. “Toutes ces découvertes peuvent potentiellement expliquer le lien entre le manque de sommeil, le gain de poids et l'obésité” a-t-il ajouté, avant de conclure « qu'un sommeil suffisant pourrait permettre de mieux contrôler son poids, par le biais des mécanismes cérébraux régissant des choix alimentaires appropriés”.

Une précédente étude scientifique réalisée par des médecins du Brigham and Women's Hospital, aux Etats-Unis, avait déjà montré les effets négatifs sur la santé d'un sommeil à des heures anormales. Les travailleurs de nuit qui dorment peu et au mauvais moment de la journée augmenteraient leur risque de diabète et d'être obèse, car le manque de sommeil de façon répétée perturbe le rythme circadien (veille-sommeil) et a une conséquence directe sur les niveaux de sucre dans le sang.



L'USAID accorde une aide de 215 millions de dollars pour 4 pays du Sahel



L'agence américaine pour le développement international (Usaid) a annoncé l'octroi d'une aide de 215 millions de dollars pour le Mali, Niger, Burkina Faso et le Tchad.

Une aide de 130 millions de dollars sera accordée au Niger et au Burkina Faso pour renforcer leur résilience aux chocs environnementaux et persévérer sur la voie du développement, tandis qu'une allocation de 85 millions de dollars supplémentaires en aide humanitaire viendront soutenir environ un million de personnes au Mali, au Niger et au Tchad en remédiant aux pénuries alimentaires qui touchent actuellement ces 3 pays, a expliqué cet organisme gouvernemental.

Selon l'administratrice adjointe de l'Usaid, Nancy Lindborg, cette tranche initiale de fonds pour le Niger et le Burkina Faso couvre les deux premières années d'un nouveau programme quinquennal qui combine l'aide humanitaire et l'aide au développement. Cette annonce a été faite parallèlement au lancement récent par l'ONU d'un plan triennal d'intervention dont le but est de venir en aide à des millions d'habitants dans neuf pays de la région du Sahel, cherchant à mobiliser un montant de 2 milliards de dollars auprès des bailleurs de fonds internationaux pour 2014.

Les neuf pays bénéficiaires du plan des Nations unies sont le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad.

«Nous savons que lorsqu'un choc survient, qu'il s'agisse d'une sécheresse, d'une inondation, ou d'une invasion de criquets pèlerins, les populations les plus vulnérables sont inévitablement celles qui sont les plus touchées et qui n'ont, bien souvent, pas la chance de se relever avant le prochain choc», a affirmé Mme Lindborg. Ce dont résulte un cycle de crise dont des millions de personnes ne peuvent s'extirper, engendrant des épreuves difficiles, des coûts élevés et la perte des fruits du développementurement acquis, a-t-elle expliqué.

L'Usaid a fait savoir que les fonds pour aider le Burkina Faso et le Niger viennent à renforcer la gouvernance, à améliorer leurs systèmes de soins de santé et d'enseignement, et à renforcer et accroître les revenus des bénéficiaires. Parmi les objectifs quinquennaux pour le Burkina Faso et le Niger, on retrouve la réduction du taux de malnutrition aiguë, actuellement de près de 15 %, afin de le situer sous les 10 %, ainsi que la réduction du taux de pauvreté des familles qui devrait diminuer de 20 %. Les objectifs comprennent également la hausse de 50 % des revenus découlant de l'élevage de cheptels, de la culture de légumineuse, ainsi que la baisse de plusieurs milliers du nombre de démunis ayant besoin d'une aide humanitaire.

NÉGOCIATIONS POUR LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL M. Christopher Ross attendu dans la région fin février

L'Envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, effectuera une tournée dans la région, fin février, pour préparer une rencontre entre le Front Polisario et le Maroc, a indiqué mercredi à Aghounit le président du Parlement sahraoui, Khatri Eddouh.

«M. Ross nous a indiqué qu'il se rendra fin février dans la région pour préparer une rencontre entre les deux parties en conflit pour relancer les négociations pour la décolonisation du Sahara occidental», a affirmé à l'APS M. Eddouh en marge de la 17ème rencontre de la communauté sahraouie établie en Mauritanie.

Pour M. Eddouh, qui est également chef de la délégation aux négociations pour la décolonisation du Sahara occidental, «la cause sahraouie a enregistré une avancée considérable ces trois dernières années», soulignant que «la communauté internationale est fortement convaincue que l'approche marocaine d'autonomie n'est plus valable».

«La communauté internationale est plus que convaincue que la résolution du conflit doit impérativement passer par l'autodétermination du peuple sahraoui», a-t-il assuré.

M. Ross avait effectué une tournée dans la région durant les deux dernières semaines de janvier de l'année en cours. Une tournée qui l'avait successivement conduit en Algérie, les camps des réfugiés sahraouis, la Mauritanie et le Maroc.

Par ailleurs, la communauté sahraouie établie en Mauritanie a octroyé, à l'occasion de la rencontre d'Aghounit, une aide financière à la population sahraouie des territoires occupés.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

Rapport sur la réalité et les droits des réfugiés sahraouis dans les camps

Le conseil norvégien des réfugiés a publié un nouveau rapport sur la réalité et les droits des réfugiés sahraouis et



leur quotidien dans les camps de Tindouf (Algérie), a indiqué mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Intitulé «Territoire occupé, peuple réfugié», le rapport revient sur l'histoire du conflit du Sahara occidental avec l'occupant marocain qui remonte à 1975 et les entraves qui se dressent devant la décolonisation de la dernière colonie en Afrique. Le rapport qui est une copie modernisée du livret portant le même titre publié en 2008, insiste sur «les derniers développements de la situation des droits de l'Homme dans la partie occupée du Sahara occidental et le pillage des richesses du territoire par l'occupant marocain».

Le document appelle «la communauté internationale à faire pression sur la France pour qu'elle cesse d'entraver le contrôle des droits de l'Homme au Sahara occidental et les efforts visant à trouver une solution juste et permanente au conflit».

Un appel y est également lancé à la Norvège pour l'inciter à jouer un rôle influent dans ce sens, selon l'auteur du rapport, Richard Sketberg.

La conférence de Trondheim du rassemblement national annuel du conseil syndical norvégien avait adopté dimanche dernier à l'unanimité un communiqué exhortant la Norvège à collaborer avec ses alliés européens pour faire pression sur la France, en ce qui concerne la question des droits de l'Homme au Sahara occidental.

La conférence avait appelé les syndicats et la société civile norvégiens à contribuer efficacement à la défense des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, a indiqué la représentation du front Polisario en Norvège.

SOUDAN DU SUD L'IGAD invite les parties au conflit pour le deuxième cycle des négociations à Addis-Abeba

L'Autorité intergouvernementale sur le développement (Igad) qui assure la médiation dans le conflit du Soudan du Sud a annoncé mercredi avoir invité les parties en guerre dans le plus jeune Etat du monde pour le deuxième cycle des négociations prévu le 10 février en Ethiopie.

Dans un communiqué publié à Nairobi, les représentants spéciaux du bloc régional, qui ont rencontré les leaders du Kenya et de l'Ethiopie, ont également invité aux négociations les prisonniers politiques libérés la semaine dernière.

«Pendant ces réunions à Addis-Abeba et à Nairobi, les représentants ont présenté leurs plans et ont également demandé conseils aux leaders avant le deuxième cycle de médiation qui portera sur le dialogue politique et la réconciliation nationale», a indiqué le communiqué.

Les négociations de paix conduites par l'Igad ont commencé au début du mois de janvier. D'après les médiateurs, «plusieurs mesures devraient être prises par les deux parties maintenant qu'elles ont signé les accords». Le cessez-le-feu,

qui a été signé le mois dernier à Addis-Abeba, a pour but d'apaiser le conflit politique dans le plus jeune Etat du monde entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président, Riek Machar, limogé en juillet 2013 et ensuite accusé de tentative de coup d'Etat.

Les représentants ont affirmé que les deux parties au conflit avaient réitéré que les violences et la guerre ne peuvent pas être une solution à la crise au Soudan du Sud, et étaient par conséquent déterminées à négocier et à travailler pour établir un dialogue politique inclusif pour la réconciliation nationale.

Le conflit au Soudan du Sud a éclaté le 15 décembre dernier. Le gouvernement de M. Kiir a dénoncé la tentative de coup d'Etat montée par des combattants fidèles à M. Machar, qui avait été destitué en juillet dernier. Onze responsables du camp des rebelles ont été arrêtés par le gouvernement, pour leur implication présumée dans la tentative de coup d'Etat.

APS

CENTRAFRIQUE

La FIDH s'inquiète de l'impunité persistante

La Fédération internationale des droits de l'homme (Fidh) s'est inquiétée jeudi de l'impunité régnant en Centrafrique, estimant urgente la relance de l'institution judiciaire au lendemain du lynchage par des soldats centrafricains d'un homme, présenté comme un ex-rebel.

«Cet événement (le lynchage) démontre qu'aujourd'hui comme il y a 6 mois on peut tuer en toute impunité en RCA», a déclaré à l'AFP le directeur Afrique de la FIDH, Florent Geel, en mission en Centrafrique.

«Il est donc urgent de réactiver la justice et d'enquêter sur les crimes quels que soient ceux qui les commettent, la Sékéka (ex-rébellion), les anti-balaka (milices chrétiennes) ou les Faca (forces armées centrafricaines)», a-t-il insisté.

Mercredi, devant des dizaines de témoins, des militaires centrafricains ont lynché à mort un homme suspect d'être un soldat rallié à l'ancienne rébellion Sékéka, à l'issue d'une cérémonie officielle où la présidente Catherine Samba Panza avait célébré la renaissance d'une armée nationale, avaient rapporté les médias.

«La mise en place d'une cellule spéciale d'enquête et d'instruction chargée de ces crimes doit être une priorité du nouveau gouvernement



pour tracer une ligne rouge et que les crimes ne restent pas impunis», souligne Florent Geel.

Comme le reste de l'administration, les tribunaux ne fonctionnent plus depuis la prise de pouvoir par la Sékéka en mars 2013. Quant aux policiers et gendarmes centrafricains, ils ont déserté les rues de Bangui lors de l'offensive Sékéka il y a presque un an, laissant l'anarchie s'installer dans la ville, même les commissariats étaient pillés et occupés par les rebelles.

Washington appelle à la fin des violences confessionnelles dans le pays

Les Etats-Unis ont de nouveau exhorté les Centrafricains à mettre un terme à leurs affrontements confessionnels, promettant leur appui au gouvernement de transition. «Cette violence confessionnelle doit cesser. Le peuple de la RCA doit

saisir l'occasion offerte par la nomination d'autorités intérimaires et par le fort appui international pour mettre un terme à la crise actuelle et œuvrer à une société stable et pacifique», a déclaré la porte-parole du département d'Etat, Mme Jennifer Psaki.

«Cela ne pourra réussir que si les parties se tournent vers l'avenir et brisent le cycle de violences répétées», a insisté la diplomatie américaine.

La porte-parole faisait, dans son communiqué, référence à des «affrontements ces derniers jours à Boda qui auraient fait 75 morts, la plupart musulmans».

Elle a également cité une attaque des ex-Sékéka contre des habitants chrétiens de la ville de Bocaranga.

En outre, Washington a promis son soutien aux efforts du gouvernement de transition pour mettre un terme au conflit».

MALI

Les Casques bleus cambodgiens vont rejoindre la mission de l'ONU

Le Cambodge est prêt à déployer ses troupes pour rejoindre les casques bleus des Nations unies au Mali dimanche, ont annoncé hier des officiels de haut rang. «C'est la première fois que le pays envoie des Casques bleus au Mali sous l'égide de l'ONU», a annoncé Prak Sokhonn, président du Comité national de coordination de l'opération de maintien de la paix de l'ONU, lors d'une réunion avec les casques bleus. Il a indiqué qu'une trentaine de chefs d'équipes s'enverraient dimanche pour le Mali pour organiser les tâches de leurs équipes à l'avance.

«La mission au Mali comportera des risques élevés car le pays n'est pas stable, donc les casques bleus doivent accorder une attention exacerbée à leurs tâches», a-t-il conseillé. Le lieutenant général Sem Sovanny, directeur général du Centre national de la force de maintien de la paix, a précisé que 298



hommes au total seraient envoyés au Mali avant la fin du mois.

La ministre allemande de la Défense en visite au Mali
La ministre allemande de la Défense

fense, Ursula von der Leyen, a entamé hier une visite au Mali, où elle doit s'entretenir avec de hauts responsables maliens, ont rapporté des médias.

Arrivée dans la matinée à Bamako en provenance de Dakar, Mme von der Leyen doit rencontrer son homologue malien Soumeylou Boubèye Maïga et le président de la République Ibrahim Boubacar Keïta. La ministre allemande se rendra par la suite à Koulikoro, près de Bamako, pour y rencontrer les soldats allemands qui participent à la mission de formation mise en place par l'Union européenne (UE) pour former l'armée malienne. Le gouvernement allemand a décidé d'augmenter son contingent au Mali de 180 à 250 militaires.

Actuellement, cent soldats allemands sont actuellement déployés sur le sol malien. Leur mission consiste à former les soldats maliens dans le cadre de la mission de l'UE.

LE PREMIER MINISTRE MALIEN EN VISITE À BRUXELLES L'Union européenne salue les progrès réalisés et les réformes engagées par Bamako

L'Union européenne a salué hier les «progrès» réalisés et les réformes engagées par les nouvelles autorités du Mali, à l'occasion de la première visite à Bruxelles du Premier ministre malien, Oumar Tatam.

En recevant Oumar Tatam Ly, en poste depuis six mois, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, l'a félicité pour «les progrès faits jusqu'à présent, notamment dans la restauration de l'ordre constitutionnel, les programmes des réformes et la lutte contre la corruption».

M. Barroso a affirmé que la Commission avait tenu «ses promesses» d'aide financière au Mali: «sur les 523 millions d'euros promis en mai 2013, l'intégralité a été engagée et 238

millions d'euros ont déjà été déboursés». M. Ly s'est déclaré «très satisfait» de l'appui de la communauté internationale, qui avait promis quelque 3,2 milliards d'euros pour reconstruire le pays après l'intervention armée internationale lancée par la France en janvier 2013. Un an après, «le niveau des engagements est particulièrement élevé, de l'ordre de 100%», selon le Premier ministre. Il a en particulier salué la mission européenne de formation EUTM-Mali qui «apporte une contribution décisive à la reconstruction de l'armée».

Ayant également reçu M. Ly, le président du Conseil européen Herman Van Rompuy a averti que les efforts pour stabiliser le Mali «seront vains si la menace se déplace» vers «d'autres pays de la région sahélienne».

RD CONGO

L'assassinat d'un employé de la Monusco vivement condamné

Le chef de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco), Martin Kobler, a «vivement» condamné mercredi le meurtre d'un employé de la Mission onusienne et a demandé aux autorités congolaises d'ouvrir immédiatement une enquête. «Un membre du personnel national de la Monusco a été abattu mercredi matin alors qu'il se rendait au travail. Au nom de l'ensemble de la Mission, je condamne énergiquement ce meurtre», a déclaré M. Kobler dans un communiqué de presse.

«Je demande instamment aux autorités d'ouvrir sans délai une enquête et d'appréhender les auteurs de cet acte ignoble, les personnes impliquées doivent être traduites en justice le plus rapidement possible», a-t-il ajouté. Selon le communiqué, ce membre du personnel a été abattu mercredi matin lorsqu'il allait travailler à Beni, une ville située dans la partie agitée du nord-est de ce vaste pays des Grands Lacs.

La RDC a été déchirée par les guerres civiles et les combats entre factions depuis qu'elle est devenue indépendante en 1960.

MADAGASCAR

Le nouveau président s'engage à lutter contre le trafic de bois

Le nouveau président de Madagascar Hery Rajaonarimampianina s'est engagé mercredi à lutter contre le trafic de bois de rose, une essence précieuse souvent exportée illégalement, rapporte la presse locale citant un communiqué du gouvernement. Lors d'une réunion de travail consacrée à ce «fléau», M. Rajaonarimampianina a appelé à ce que «toutes les institutions puissent accorder leurs stratégies» pour mettre fin aux «pillages des richesses nationales».

Ces trafics, qui existaient de longue date, ont pris une forte ampleur à partir de 2009, sous le régime de transition, malgré l'adoption en 2011 de règles strictes pour tenter de diminuer les coupes et les exportations illégales de bois de rose et d'ébène.

CÔTE D'IVOIRE

L'ONU salue la décision de prorogation du mandat de la Commission de réconciliation

L'ONU a salué la décision du président ivoirien Alassane Ouattara de prolonger le mandat de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr) en charge de réconcilier les Ivoiriens après la crise post-électorale de 2010-2011, ont rapporté hier des médias. M. Ouattara a signé lundi une ordonnance prolongeant de 12 mois le mandat de la Cdvr venu à expiration en septembre dernier.

«Cette prolongation permettra à la Cdvr de parachever son importante mission particulièrement en ce qui concerne la recherche de la vérité, la prise en compte des préoccupations légitimes de toutes les victimes ainsi que la formulation des réparations conséquentes des traumatismes et préjudices subis», a déclaré Aïchatou Mindaoudou, chef de l'Opération de l'ONU en Côte d'Ivoire (Onuci). Dans un communiqué publié mercredi, la responsable de l'Onuci a encouragé la Commission à «saisir cette opportunité pour ne ménager aucun effort dans l'accomplissement des missions qui leur ont été confiées et de répondre ainsi aux attentes du peuple ivoirien».

Pour Mme Mamadou, la réussite de la Cdvr dépend de la «volonté commune» et de «la contribution de l'ensemble des Ivoiriens».

«J'exhorte toutes les Ivoiriennes et tous les Ivoiriens à s'impliquer résolument dans la mise en oeuvre du nouveau mandat de la Cdvr au profit de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale», a ajouté la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU dans le pays.

CONFLIT EN SYRIE

L'Unicef appelle à épargner les enfants et les civils

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a appelé hier les parties en conflit en Syrie à épargner les enfants et les civils.

«Les parties impliquées dans le conflit, et ceux ayant de l'influence sur ces dernières, doivent faire tout ce qui est possible pour protéger les enfants de la violence», a déclaré le directeur exécutif de l'Unicef, Anthony Lake lors d'une réunion de l'organisation.

M. Lake a appelé la communauté internationale à réagir face aux violations des droits des enfants en Syrie, victimes de meurtres, de tortures et de sévices, ainsi que d'enrôlement forcé pour prendre part aux combats.

Le responsable de l'Unicef a également fustigé les attaques visant les écoles et les hôpitaux.

La semaine dernière, l'ONU a transmis un document aux 15 pays membres du Conseil de sécurité, dans lequel elle accuse le gouvernement syrien et l'opposition armée d'avoir commis



«des violations graves contre des enfants» depuis le début du conflit en Syrie. Ce document, établi par les services de la représentante de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, Leila Zerrougui, détaille une «série d'exactions, dont des tortures et des violences dans les centres de détention de l'armée, l'utilisation d'enfants comme

boucliers humains ou le recrutement d'adolescents par l'Armée syrienne libre et des groupes armés kurdes».

L'ONU estime que sur la période du 1er mars 2011 au 15 novembre 2013, «plus de 100 000 personnes, dont plus de 10 000 enfants, ont été tuées et que bien davantage encore ont été blessées».

La Russie appelle à une trêve en Syrie durant les jeux Olympiques de Sotchi

La Russie a appelé hier toutes les parties engagées dans des conflits à travers le monde, notamment en Syrie, à observer une trêve pendant la tenue des jeux Olympiques d'hiver de Sotchi.

«En tant qu'organisatrice des prochains jeux Olympiques d'hiver, la Fédération de Russie exhorte avec insistance les bellâgiers de tous les conflits (...) à respecter la trêve olympique», a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Notre appel est avant tout adressé aux parties en conflit en Syrie, qui a un impact déstabilisant non seulement à

l'intérieur de ce pays, mais aussi dans l'ensemble de la région», ajoute le texte. Selon le ministère russe, cette démarche est conforme à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 68/9, adoptée le 6 novembre 2013 à l'initiative de la Russie, et qui appelle à l'édition d'un monde pacifique grâce au sport et à l'idéal olympique.

Les jeux Olympiques d'hiver débuteront vendredi à Sotchi, dans le sud de la Russie.

Plus de 100 000 personnes ont été tuées dans les violences en Syrie depuis mars 2011, selon les Nations unies.

NÉGOCIATIONS DE PAIX EN COLOMBIE

Les Farc présentent des propositions pour lutter contre la drogue

La guérilla des forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) a présenté, au début d'un nouveau round de négociation de paix avec le gouvernement colombien, de nouvelles propositions pour lutter contre la production et le trafic des drogues, ont rapporté hier des médias locaux.

Parmi ces propositions figure la mise en place d'un mécanisme international qui sera chargé de la surveillance et du contrôle du respect des engagements pris à ce sujet par les parties, selon un communiqué de la guérilla, premier groupe armé de la Colombie, publié jeudi par la presse colombienne.

Selon le texte, cette structure internationale sera composée notamment de représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le



crime (Onudc), de l'Union des nations sud-américaines (Unasur).

La mise en place de ce mécanisme figure parmi six propositions faites par les Farc pour substituer aux cultures illégales, dont l'axe central est le développement d'un «programme national» centré sur des plans de développement alternatifs d'une durée de cinq ans.

Le narcotrafic est le 3^e point de l'agenda des pourparlers de paix réunissant depuis fin 2012 à La Havane des représentants du gouvernement colombien et de la guérilla des Farc, sous l'égide des gouvernements cubain et norvégien, visant à mettre fin à près de demi-siècle de conflit armé.

Les deux parties avaient déjà scellé deux accords partiels sur la réforme agraire et la participation politique.

HAÏTI

Progrès économique et élections «à l'horizon», selon Kerry

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a dressé mercredi un tableau prometteur de Haïti en recevant son président Michel Martelly, le félicitant pour «l'amélioration» de l'économie de l'île et prédisant de prochaines élections. M. Kerry a salué au côté de son hôte «l'énorme engagement dont il a fait preuve pour passer de la reconstruction à du développement à long terme».

Le chef de la diplomatie américaine a jugé que le président Martelly avait «obtenu une amélioration de l'économie et de la santé» à Haïti, le pays le plus pauvre du

continent américain. «Les indicateurs sont à la hausse», a-t-il encore assuré. Au plan politique, M. Kerry s'est félicité que «sous la direction (de Michel Martelly) il y ait des élections à l'horizon qui puissent pour la première fois pourvoir tous les postes d'élus». Le chef de l'Etat haïtien s'est contenté de «remercier le peuple et le gouvernement des Etats-Unis pour avoir toujours soutenu Haïti, notamment à des périodes très difficiles».

M. Martelly a été reçu hier par le président Barack Obama.

HCR

Le nombre de déplacés syriens devrait doubler à 6,5 millions personnes en 2014

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) a indiqué mercredi que le nombre de déplacés syriens à l'intérieur de la Syrie devrait presque doubler d'ici la fin de l'année 2014 pour passer de 3,5 millions actuellement à 6,5 millions de personnes, tandis que 6,5 milliards de dollars sont nécessaires pour les déplacés et réfugiés.

A cela s'ajoutent près de 2,5 millions de Syriens actuellement réfugiés dans les pays voisins, a expliqué le Coordonnateur régional du HCR pour la Syrie, Amin Awad, lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York. Selon lui, un montant de 6,5 milliards de dollars est nécessaire pour couvrir les besoins des personnes déplacées en Syrie et des réfugiés syriens en 2014. «C'est un montant considérable. Cependant, cette estimation est fondée selon les 155 organisations, dont des agences de l'ONU et des ONG, qui travaillent pour les déplacés et réfugiés syriens», a expliqué M. Awad en ajoutant que les besoins sont les plus urgents dans les domaines de la protection, de l'éducation, et du logement. Pour le Coordonnateur du HCR, 85% des réfugiés syriens ne sont pas logés dans des camps mais vivent au sein des communautés hôtes, ce qui a un impact considérable sur ces communautés qui font déjà face à des problèmes de pénurie, de chômage et de manque de services, soulignant que le HCR va également apporter un soutien à ces communautés. En plus du grand nombre de déplacés, plus de trois (3) millions de personnes en Syrie ont urgentement besoin d'aide, alors que parmi les réfugiés, plus de 8.000 enfants ont été séparés de leurs familles. Le HCR indique que 900.000 réfugiés syriens se trouvent au Liban, 600.000 en Turquie, 590.000 en Jordanie, 215.000 dans le nord de l'Irak, 135.000 en Egypte, et 20.000 en Afrique du nord.

CRISE EN UKRAINE

La secrétaire d'Etat adjointe américaine à Kiev

La secrétaire d'Etat américaine adjointe, Victoria Nuland, s'est rendue hier à Kiev pour des entretiens avec le président ukrainien Viktor Ianoukovitch et les dirigeants de l'opposition, a annoncé la représentation des Etats-Unis dans le pays. La visite de Mme Nuland intervient, selon l'ambassade américaine, dans «le cadre des efforts de l'Occident en faveur du dialogue» en Ukraine pour mettre fin à la longue crise politique qui secoue le pays depuis plus de deux mois. La secrétaire d'Etat présentera les résultats de ses entretiens aujourd'hui lors d'une conférence de presse à Kiev, a indiqué l'ambassade.

Parallèlement, la Russie a exhorté l'Occident de cesser de «faire du chantage» vis-à-vis de l'Ukraine. «L'Occident doit arrêter le chantage et l'intimidation», a déclaré un conseiller du président russe Vladimir Poutine, Sergueï Glaziev, cité jeudi par le quotidien Kommersant Ukraine. Depuis le refus du président Ianoukovitch de signer un accord d'association avec l'UE en novembre, l'Ukraine est secouée par une vague de contestation sans précédent.

L'Inde étend son programme de visa à 180 pays

L'Inde a étendu son programme de visa à l'arrivée à 180 pays, excluant le Pakistan, l'Iran et le Sri Lanka. «Nous avons décidé d'étendre le visa à l'arrivée aux touristes de 180 nations. Nous comptons l'appliquer à partir de la prochaine saison touristique qui démarre en octobre», a annoncé le ministre indien des Affaires parlementaires et de l'aménagement Rajiv Shukla, cité par le quotidien The Times of India. Le programme de visa à l'arrivée ne concerne pour l'instant que 11 pays, parmi lesquels les Philippines, Singapour et le Japon.

Programme du vendredi 7 février 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télishoping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Magazine de services Histoire d'un rêve
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Télésfilm de suspense Comme une ombre dans la nuit
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services My Million
20h37 Magazine de services Trafic info
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Divertissement-humour Les enfants de la télé Inédit
22h30 Loterie Tirage de l'Euro Millions
23h35 Téléréalité L'amour est aveugle ?

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine de services Point route
09h06 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h30 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h49 Météo des neiges
13h51 Magazine de services Point route
13h55 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h35 Magazine de services Comment ça va bien !
16h15 Divertissement-humour Le grand zapping de l'humour
16h25 Magazine de services Point route
16h35 Sport Cérémonie d'ouverture
20h00 Journal
20h41 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h45 Télésfilm policier Hiver rouge 777
22h20 Magazine sportif Image du jour
22h25 Magazine culturel Ce soir (ou jamais !)

3

- 07h41 Série d'animation Nos voisins les Marsupilamis
08h08 Série d'animation Nos voisins les Marsupilamis
08h31 Série d'animation Chaplin & Co
- 08h37 Série d'animation Chaplin & Co
08h43 Série d'animation Les as de la jungle
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Société Des histoires et des vies (2ème partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h45 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
18h50 Météo des neiges
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Magazine de la mer Thalassa 777 Inédit
22h35 Météo
22h40 Soir 3
23h10 Culture Françoise Giroud, autoportrait 777

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h05 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h35 Comédie Main dans la main 777
09h55 Magazine d'actualité Le supplément
10h50 Drame Une Estonienne à Paris 777
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Drame Une nouvelle chance 777
15h50 Magazine d'actualité L'effet papillon
16h20 Court métrage Zini e ami
16h25 Comédie dramatique Tous les espoirs sont permis 777
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Drame Jappeloup 777 Inédit
23h00 Thriller Möbius 777

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 777
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 777
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Télésfilm dramatique Des bleus au cœur
15h40 Série policière Jessica King
16h25 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100% mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Série policière Elementary 777 Inédit
21h40 Série policière Elementary 777
22h30 Série policière Elementary 777
23h20 Série policière Elementary

La sélection

TF1**20h50**

Les enfants de la télé

**Résumé**

Pour s'amuser entre amis ce vendredi soir, Arthur a convié une partie de l'équipe du film « Supercondriaque », sorti dans les salles le 26 janvier : Dany Boon, Kad Merad, Alice Pol, Valérie Bonneton et Jérôme Commandeur, mais aussi Michèle Bernier pour le spectacle « Je préfère qu'on reste amis » (au Théâtre Antoine). Une bande de joyeux drilles qui ne devrait pas craindre de mettre de l'ambiance sur le plateau de l'animateur ! Au menu de l'émission, comme à l'accoutumée, des moments cultes de la télévision, des perles du cinéma, des bêtises irrésistibles et des images évidemment inédites. sans oublier les casseroles des invités !

2**20h45**

Hiver rouge

**Résumé**

Alors que les fêtes de fin d'année occupent joyeusement les esprits, le commissaire Rousseau se voit confronté à une affaire extrêmement délicate. En effet, la police vient de retrouver le corps sans vie d'une jeune fille. En peu de temps, c'est la troisième qui a été assassinée. Au vu des premiers éléments, le vieux limier exprime sans détour qu'il ne croit pas une seconde à l'hypothèse d'un tueur en série sur laquelle fantasment les médias. Mariella De Luca, jeune et mystérieuse inspectrice, vient renforcer l'équipe. L'entente entre les deux policiers les mène en Italie, sous les années de plomb. L'enquête prend alors un tout autre tournant...

3**20h45**

Thalassa

**Résumé**

« Thalassa » part à la rencontre de passionnés, qui se battent pour la préservation du patrimoine naturel corse. Depuis 28 ans, Jean-Marie Dominici veille sur la réserve de Scandola, le seul site naturel de métropole classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Les fonds marins qui entourent la Corse recèlent aussi un nombre de trésors inattendus. Depuis l'Antiquité, des milliers de bateaux se sont échoués non loin des côtes. Charles Pinelli, un passionné d'archéologie, embarque pour une chasse au trésor au large d'Algérie. Mais en Corse, les merveilles ne sont pas que maritimes. Laetitia Hugot, la directrice du conservatoire botanique national de Corse, recense et protège les plantes endémiques de ce territoire.

CANAL+**20h55**

Jappeloup

**Résumé**

Pierre Durand, un jeune avocat, décide d'arrêter sa carrière pour se consacrer entièrement à sa passion : l'équitation, plus particulièrement le CSO. Epaulé par son père, il porte son choix sur un jeune cheval, Jappeloup. Alors qu'un grand nombre de personnes trouve sa monture trop petite et caractériel, Pierre forme finalement un duo prometteur avec Jappeloup. Au fil des compétitions, l'homme et le cheval trouvent leurs marques et s'imposent dans le milieu de l'équitation. Mais après sa défaite aux Jeux olympiques de Los Angeles, Pierre perd espoir. Nadia, sa femme, et Raphaëlle, en charge de l'entretien de Jappeloup, l'aident à reprendre confiance.

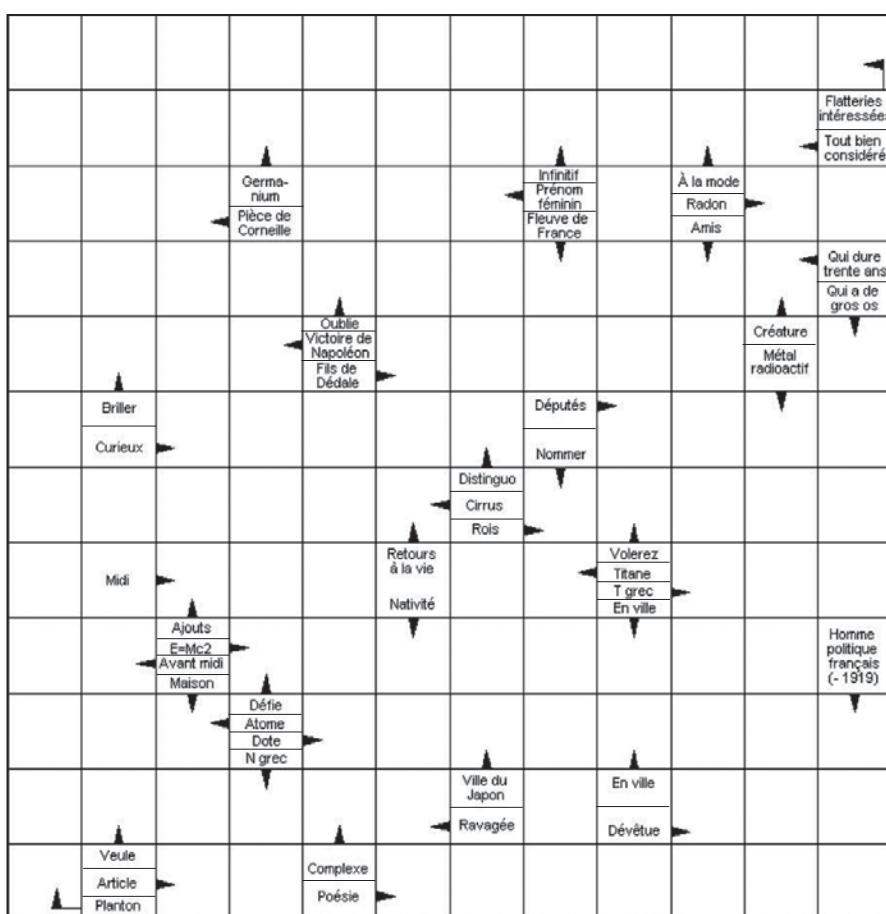
M6**20h50**

Elementary

**Résumé**

Un philanthrope contacte Holmes pour lui confier une étrange affaire : atteint d'une démenence précoce a priori héréditaire, il est pourtant persuadé que quelqu'un lui a inoculé sa maladie. Holmes ne semble pas très intéressé par ce dossier, mais son sens de la déduction est émuostillé lorsque la victime présumée abat son chauffeur sans fournir aucune explication. Holmes accepte aussitôt cette investigation épique. Il examine avec soin le cas de sept généticiens suspects. Chacun d'eux possède les connaissances et le matériel nécessaire pour avoir créé la mutation du gène à l'origine de la maladie...

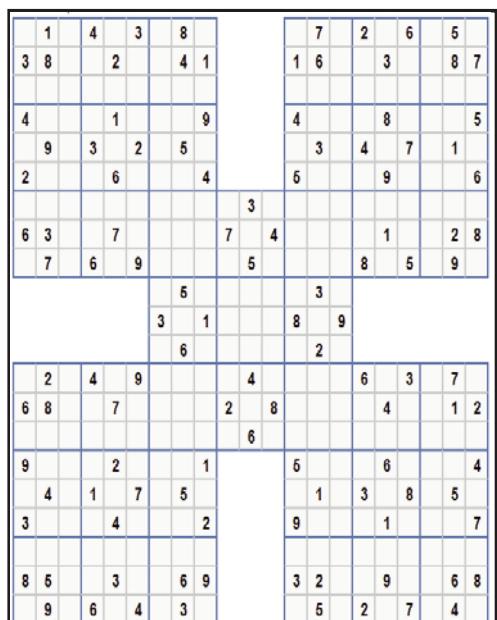
Mots fléchés n°504



Samouraï-sudoku n°504

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°504

Horizontalement:

- 1.Polygone à quatre côtés
- 2.Relatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie
- Article contracté - Branche mère de l'Ourangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de Ja-

Verticalement:

1. Fréquentations
2. Dextre - État de l'Arabie
3. Fluxion de poitrine - Oui
4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
6. Taillerais qqch en biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
12. Chalcolithique

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé le 7 février

1974 : indépendance de l'île de la Grenade.

1979 : élection de Chadli Bendjedid à la présidence l'Algérie.

1985 : verdict du procès de l'assassinat du père Jerzy Popieluszko et condamnation de plusieurs militaires à de longues peines de prison.

1986 : fuite de Jean-Claude Duvalier, président de la République d'Haïti, pour la France.

1991 : Jean-Bertrand Aristide devient président d'Haïti.

1991 : attaque au mortier du 10 Downing Street.

1992 : signature du Traité de Maastricht.

1996 : Letsie III du Lesotho devient roi du Lesotho.

1998 : Réné Préval prête serment comme président élu d'Haïti.

1999 : début du règne d'Abdallah II de Jordanie.

2000 : victoire de Stjepan Mesić à l'élection présidentielle en Croatie.

2001 : Jean-Bertrand Aristide prête de nouveau serment en Haïti.

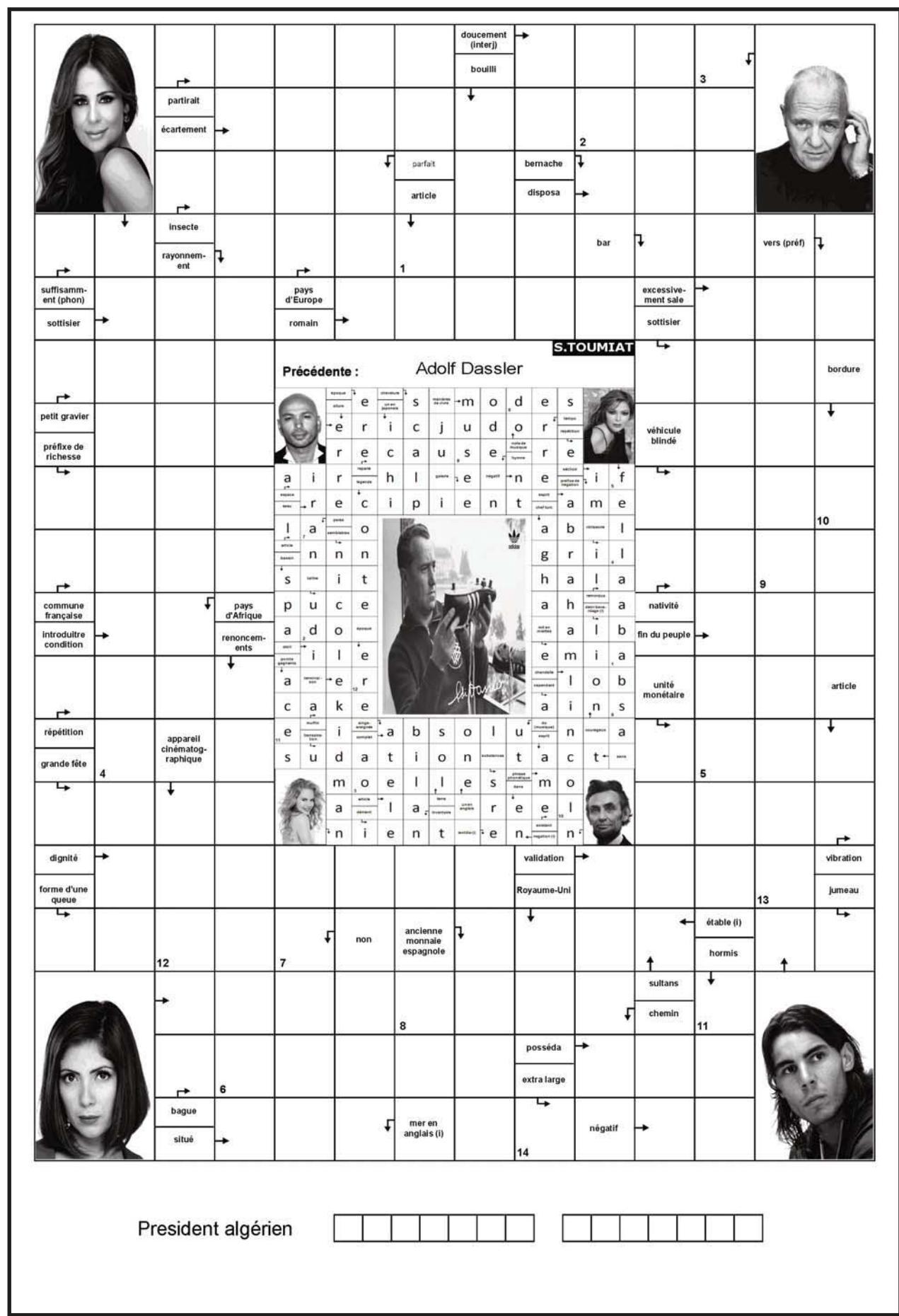
2004 : près de 400 membres du Fatah, le parti de Yasser Arafat, démissionnent pour protester contre la corruption et le manque d'ouverture à l'intérieur du parti.

2012 : le président des Maldives, Mohamed Nasheed, quitte le pouvoir à l'issue d'une mutinerie de l'armée. Son successeur est Mohammed Waheed Hassan.

Célébrations :

- États-Unis : National Black HIV/AIDS Awareness Day (Journée nationale de prise de conscience noire du HIV/SIDA), destinée particulièrement à la communauté afro-américaine.

- Grenade : Independence Day (Jour de l'Indépendance), émancipation de la suzeraineté du Royaume-Uni en 1974.



President algérien

JEUNES TALENTS (PROGRAMME «THE CHANCE»)

Un second footballeur algérien qualifié pour la finale mondiale

Le jeune joueur algérien Sid Ali Toulli accompagnera son compatriote Sami Amar Loukab, au mois de mars à la finale mondiale «Nike Chance» en Angleterre, après une décision des membres du jury de la finale continentale qui s'est jouée le 2 et 3 février en Afrique du Sud, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs algériens.

«Après une réunion imminente, le comité de jury de la finale continentale a décidé d'ajouter le nom de l'Algérien Toulli (milieu offensif de Chlef) à la liste des cinq gagnants à Johannesburg et qui représenteront l'Afrique à la finale mondiale», a indiqué à l'APS, Raouf Sari, responsable des relations publiques de Play-mode, représentant exclusif de Nike en Algérie.

Le nombre des représentants du continent africain



passe ainsi, pour la première fois, à six jeunes footballeurs qui seront parmi les 60 finalistes internationaux qui prendront part à la finale mondiale dans l'espoir de gagner une des cinq places d'internat à l'Académie de football de Nike basée au Royaume-Uni. Outre Loukab et Toulli, quatre autres jeunes joueurs, du Sénégal et d'Afrique du Sud, ont réussi à obtenir une place pour la finale mondiale, prévue en

mars en Angleterre. Il s'agit Lamine Diop (Sénégal), Kurt Pienaar, Waylan Rooi et Moses Katayi (Ghana) qui faisaient partie des 30 finalistes testés lors des finales régionales de Nike Chance organisées en Algérie, Cape Town, Durban, Johannesburg et au Sénégal.

«Les joueurs algériens issus de la finale nationale de Ain Benian (Alger) ont été crédités d'un comportement exemplaire sur tous les plans.

Ils ont honoré l'Algérie et on souhaite à nos deux représentants une bonne finale et beaucoup de réussite», a souligné Sari.

La prospection mondiale de jeunes talents au niveau des cinq continents est devenue une plate-forme de découverte des footballeurs phénoménaux non signataires dans des clubs, et leurs permettre d'inspirer à une carrière professionnelle. Depuis la première édition en 2010, plus de 15 lauréats de Nike Chance ont pu devenir professionnels en Europe et ailleurs dans le monde.

Les cinq gagnants ont été sélectionnés au bout de deux jours de tests intensifs (vitesse, agilité, endurance et exercices de jeu réduit), au Nike Football Training Centre de Soweto, avec la contribution de l'ex star des Bafana Bafana, Benni McCarthy.

BASKET-BALL /PLAY-OFF DE LA SUPER-DIVISION (B) Premier tournoi ce week-end à Miliana

La premier tournoi play-off du championnat de super-division de basket-ball, niveau (B), aura lieu ce week-end à Miliana, avec la participation des six premiers à l'issue de la première phase de compétition.

Les play-off de la super-division niveau (B), comptant pour l'accès en niveau supérieur, se disputeront en quatre tournois avec la participation de l'ASMI Blida, l'AB Skikda, le CSMBB Ouargla, l'OMS Miliana, le COBB Oran et l'USM Alger.

Ainsi, le premier tournoi aura lieu les 7 et 8 février à Miliana, chez l'OMSM (4^e), suivie des trois autres tournois domiciliés respectivement sur les terrains du CSMBB Ouargla (28 février- 1^{er} mars), de l'AB Skikda (13-15 mars) et de l'ASMI Blida (24-26 avril).

L'équipe classée première du groupe des play-off accédera directement à la super-division (A) alors que le deuxième du classement disputera les barrages face à l'avant-dernier des play-down de la super-division (A). Le programme des rencontres du tournoi de Miliana sera établi lors de la réunion technique qui déroulera vendredi à partir de 18h au niveau de la salle OMS de la ville, a fait savoir la Fédération algérienne de basket-ball. Concernant les clubs classés de la 7^e à la 9^e places lors de la 1^{re} phase, ils disputeront la phase des play-down qui se jouera en mini-championnat et débutera le 14 février avec le déroulement de la première journée.

A l'issue de cette phase, le dernier classé rétrogradera en division inférieure alors que l'avant-dernier disputerait les barrages (13-15 juin). Les clubs concernés par les play-down sont : le MT El-Eulma, le MS Cherchell et l'OM Bel-Abbès.

SPORT ET JEUNESSE

Partenariat algéro-hongrois pour renforcer la coopération bilatérale

La coopération algéro-hongroise dans le domaine de la jeunesse et des sports, notamment en matière d'organisation de stages pour les sélections sportives des deux pays, a été évoquée mercredi à Alger, lors de l'entrevue entre le ministre de la jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi et l'am-

bassadeur de Hongrie à Alger, M. Csabo Mohi.

La rencontre a permis aux deux parties d'«évaluer l'état de la coopération bilatérale en matière de jeunesse et de sport ainsi que les voies et moyens de la renforcer» a indiqué un communiqué du MJS. Plusieurs pistes ont été évoquées

notamment en matière d'échange d'experts et d'encadrement sportif et la possibilité d'organiser des stages de sélections sportives dans les deux pays, a précisé la même source. Dans le domaine du tourisme de jeunes, l'Algérie et la Hongrie ont plaidé pour un partenariat plus étendu.

16E CHAMPIONNAT D'ASIE DE HANDBALL 2014

Le Bahreïn de Bouchekriou bat les Emirats (27-20) et va en finale

L'équipe bahreïnie de handball, dirigée par le technicien algérien Salah Bouchekriou, s'est qualifiée pour la finale du 16e Championnat d'Asie (25 janvier-6 février) qui se déroule à Manama, après sa victoire mardi en demi-finale face aux Emirats arabes unis (27-20, mi-temps 15-8). Le Bahreïn rencontrera ce jeudi en finale le Qatar, qui s'est imposé de son côté face à l'Iran (23-22). Lors du premier tour de cette épreuve, le Bahreïn a aligné qua-



tre victoires et un match nul, dominant ainsi le groupe A, devant l'Iran.

Bouchekriou avait rejoint le Bahreïn en 2013, après une expérience de quatre ans à la tête de la barre technique de l'équipe algérienne. Il avait dirigé le sept national, pour la dernière fois, au mondial-2013 en Espagne. Le Bahreïn, le Qatar, l'Iran, les Emirats arabes unis, représenteront le continent asiatique lors du prochain mondial prévu en 2015 au Qatar.

MONDIAL 2015 DE HANDBALL AU QATAR 6 pays arabes prendront part à la compétition

Six pays arabes prendront part au championnat du monde de handball, prévu en janvier 2015 au Qatar, après la qualification de l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte pour le continent africain, et celles du Bahreïn, Qatar, Iran, Emirats arabes unis pour l'Asie.

Les sélections d'Algérie, de Tunisie et d'Egypte avaient décroché leur ticket lors de la CAN-2014 disputée à Alger du 16 au 25 janvier et remportée par les Algériens face aux Tunisiens (25-21), alors que les Egyptiens ont fini troisième de la compétition. La finale de la 16e édition du Championnat d'Asie (25 janvier-6 février) qui se déroule à Manama, mettra aux prises jeudi, l'équipe bahreïnie dirigée par le technicien algérien Salah Bouchekriou au Qatar. Ce dernier en sa qualité de pays organisateur a fait bénéficier au continent asiatique, une place supplémentaire.



Solution Samurai-sudoku N°503

4	8	3	2	7	6	5	1	9
7	6	1	8	4	9	3	2	6
6	9	2	3	5	1	4	8	7
2	3	7	1	9	4	8	6	5
1	6	8	7	2	5	9	4	3
5	4	9	6	3	8	2	7	1
9	2	5	4	1	7	6	3	8
8	1	4	9	6	3	7	5	2
3	7	6	5	8	2	1	9	4

6	3	5	8	2	4	9	1	7
2	7	1	6	5	9	3	8	4
9	4	8	3	7	1	6	2	5
5	6	4	7	8	2	1	3	9
7	2	9	4	1	3	5	6	8
1	8	3	5	9	6	7	4	2
8	1	6	7	5	9	2	3	4
5	2	4	1	3	8	9	6	7
4	9	7	2	6	8	5	3	1

9	4	1	3	7	2	6	8	5
2	7	5	4	6	8	1	3	9
8	6	3	9	1	5	7	2	4
5	2	1	6	7	3	4	8	9

2	4	9	7	1	3	6	8	6
6	3	7	5	8	2	4	1	9
5	1	8	6	4	9	3	2	7
1	9	3	2	5	6	8	7	4
7	6	4	8	3	1	9	5	2
8	2	5	4	9	7	1	6	3
3	8	9	7	5	6	4	1	2
4	7	1	3	6	8	2	9	5
9	5	6	1	2	4	7	3	8

Solution Mots Croisés N°503

METAMORPHOSE
UNIFORME■RAS
NANA■GIGOLOS
I■TRIA■R■EUE
CLE■OS■ETAL■
I■RHUME■ANES
PO■ELIXIRS■U
AM■BEQUET■AI
LICE■ULNAIRE
ISAR■ETANGS■
SERGE■E■EU■U
ES■EMBRASEES

Solution Mots Fléchés N°503

KIRGHIZISTAN
AVIRON■VP■XI
LETAL■TRALEE
ESTUAIRE■I■R
I■E■NAISSEZ■
DARD■KASUGAI
OS■EGO■E■ENE
SPOT■URSS■ZN
CIVETTE■CHIA
ORAN■IULE■B■
PELURES■VAAL
E■EEE■SIERRE

LIGUE 1 (18^e J)

Le leader en péril à Bordj Bou Arréridj, l'ESS aux aguets



La 18e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue vendredi et samedi, verra le leader, l'USM Alger, effectuer un déplacement à Bordj Bou Arréridj pour donner la réplique au CABBA, alors que son poursuivant, l'ESS Sétif, accueillera le CR Belouizdad.

L'USMA, toujours invaincue en championnat depuis l'arrivée à la barre technique du technicien français, Hubert Velud, effectuera un déplacement périlleux à Bordj, où le CABBA (15^e, 13 pts) local l'attendra de pied ferme.

Les Algérois, qui vont aspirer à préserver leur place de leader, devront rester vigilants devant une formation du CABBA, sérieusement menacée par le spectre de la relégation. L'ESS (2^e, 33 pts) accueillera le CRB (13^e, 18 pts), avec une oreille tendue au stade de Bordj Bou Arréridj.

Les Sétifiens, qui restent sur une victoire à Oran face au MCO (1-0), seront appelés à confirmer ce résultat face au Chabab, qui a renoué avec la victoire après plusieurs journées de disette. Une

défaite de l'USMA, cumulée à un succès de l'Entente, permettra à cette dernière de reprendre son fauteuil de leader, qu'elle a perdu depuis la 14^e journée.

Le CS Constantine (3^e, 28 pts), tenu en échec à domicile par l'USM Harrach (1-1), se rendra à Béjaïa pour croiser le fer avec le MOB (12^e, 18 pts), dans un match aux objectifs diamétralement opposés. Si le CSC aspire à rester coller au duo de tête, le MOB aura à cœur de l'emporter pour s'éloigner de la zone de turbulences. La JS Kabylie (4^e, 27 pts), battue samedi dernier au stade Omar Hamadi par l'USMA (3-2), abordera son match face au CRB Aïn Fakroun (14^e, 14 pts), avec l'intention de se racheter et chasser le doute.

Les Kabylie, qui partiront avec les faveurs des pronostics, devront tout de même rester vigilants face à une équipe d'Aïn Fakroun, imprévisible et capable de poser bien des soucis à la JSK, dans son jardin du 1^{er}-Novembre. L'ASO Chlef et le MC Alger, logés à la 4^e place avec 27 pts, accueilleront respectivement la JSM Béjaïa (16^e, 13 pts) et le MC Oran (11^e, 19

pts), à huis clos avec la ferme intention de l'emporter et effacer leurs défaite concédée lors de la précédente journée.

Le RC Arba (7^e, 26 pts), véritable révélation de la saison, se rendra à Alger pour croiser le fer avec l'USM Harrach (9^e, 23 pts), dans un match qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Enfin, le dernier match au programme de cette journée verra la JS Saoura (10^e, 22 pts), recevoir le MC El Eulma (8^e, 25 pts), dans un match qui devrait, à priori, revenir aux locaux.

Programme des rencontres

Vendredi 7 février :

ES Sétif - CR Belouizdad (16h00)

Samedi 8 février :

USM Harrach - RC Arba (15h00)
MC Alger - MC Oran (18h00) à huis clos
JS Kabylie - CRB Aïn Fakroun (16h00)
CABB Arréridj - USM Alger (15h00)
JS Saoura - MCE Eulma (15h00)
MO Béjaïa - CS Constantine (17h45)
ASO Chlef - JSM Béjaïa (18h00)

Classement

	Pts	J
1 . USM Alger	35	17
2 . ES Sétif	33	17
3 . CS Constantine	28	17
4 . JS Kabylie	27	17
-- . ASO Chlef	27	17
-- . MC Alger	27	17
7 . RC Arba	26	17
8 . MC El-Eulma	25	17
9 . USM El-Harrach	23	17
10. JS Saoura	22	17
11. MC Oran	19	17
12. MO Béjaïa	18	17
-- . CR Belouizdad	18	17
14. CRB Aïn Fakroun	14	17
15. CABB Arréridj	13	17
-- . JSM Béjaïa	13	17

LIGUE 2 (18^e J)

ASMO-USMBA, une affaire de leadership

La 18e journée de Ligue 2 professionnelle de football, qui se jouera vendredi, et qui sera dominée par le derby de l'Ouest, entre l'ASM Oran et l'USM Bel Abbès, pourra connaître un changement en tête du classement général, dominé jusqu'à présent par les gars de la Mekerra avec 2 points d'avance sur son adversaire du jour.

Les gars de M'Dina J'Dida, qui s'étaient contentés d'un résultat nul à Batna au cours de la précédente journée recevront dans leur antre de Bouakeul, les bel abbessiens, avec la ferme intention de s'emparer «seuls» de la première place au classement général, pour peu qu'ils parviennent à l'emporter.

Un test important pour les deux équipes qui sera suivi de très près par l'USM Blida, troisième au classement, qui aura toutefois à effectuer un périple déplacement à Oum El Bouaghi où l'attend de pied ferme l'US Chaouia.

Autres duels à suivre, ceux des mal classés, comme le MSP Batna qui, reçoit l'AS Khroub, au stade du 1er-Novembre, et qui pourraient en cas de succès s'éloigner un peu plus de la zone rouge. Surtout qu'au même moment, certains parmi ses concurrents directs, notamment, le CABatna et l'USM Annaba joueront en déplacement, respectivement à Médéa et Tlemcen, alors que USMMAHadjout tentera de s'imposer dans le duel de l'algérois en accueillant le NA Hussein Dey en nette perte de vitesse ces dernières semaines. Les autres matchs concernent essentiellement les équipes de milieu de tableau, où chaque formation aura à cœur d'améliorer sa position et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

PROGRAMME

Vendredi.

ASMO-USMBA à 15h00
WAT-USMAn à 15h00
USMMAH-NAHD à 15h00
ESM-ABM à 15h00
USC-USMB à 15h00
ABS-MCS à 15h00
MSPB-ASK à 15h00
O.Médéa-CAB à 15h00

Classement :	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	32	17
2 . ASM Oran	30	17
-- . USM Blida	30	17
4 . WA Tlemcen	26	17
-- . US Chaouia	26	17
-- . NA Hussein-Dey	26	17
7 . O Médéa	24	17
-- . AS Khroub	24	17
-- . MC Saïda	24	17
10 AB Merouana	21	17
-- . A Boussâada	21	17
12. USMMAHadjout	20	17
13. USM Annaba	19	17
14. CA Batna	17	17
15. MSP Batna	16	17
16. ES Mostaganem	8	17

COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS-DAMES)

Programme des 8^{ème} de finale

Vendredi (10h30):

USF Béjaïa- AS Intissar Oran
FC Constantine - ASJ CanastelOran
MZ2000 Biskra - JF Khroub
AS Sureté Nationale- FC Béjaïa
ASN Wahrame - MO Khroub
COTS Tiaret - AS Oran Centre
CLT Belouizdad - Affak Relizane
AS Alger Centre - CFF Akbou.

MC ALGER

Boumella : «On a reçu des promesses pour exploiter le stade de Rouiba la saison prochaine»

Le MC Alger, confronté à un sérieux problème de domiciliation depuis la fermeture du stade du 5-Juillet, devrait opter pour le stade de Rouiba pour accueillir ses adversaires dans le championnat de Ligue 1 algérienne de football lors de l'exercice à venir (2014-2015), a indiqué mercredi le président du club phare de la capitale, Boudjemaâ Boumella.

«On a reçu des promesses de la part des autorités locales de Rouiba pour nous faciliter la domiciliation de notre équipe dans le stade de cette ville dès la saison prochaine, soit après l'achèvement des travaux programmés dans cette infrastructure», a déclaré Boumella à l'APS.

Après la fermeture du grand stade de la capitale en septembre passé, suite à l'effondrement d'un partie des gradins ayant causé le décès de deux spectateurs lors du match de championnat entre l'USM Alger et le MCA, ce dernier avait envisagé d'élire domicile au stade de Rouiba.

Seulement, l'état défectueux de la pelouse de ce stade, propriété de la commune de Rouiba, a «refroidi» les responsables des Vert et Rouge qui se sont alors rabattus sur le stade Omar-Hamadi à Bologhine, que gère l'USMA, et où leur équipe devra terminer la saison.

«On a reçu des promesses pour que des travaux de réhabilitation soient effectués au stade de Rouiba, entre autres, le remplacement du gazon défectueux par un gazon synthétique de dernière génération et l'extension des tribunes», a expliqué le premier responsable du Doyen. Face au problème récurrent de manque des infrastructures, notamment dans la capitale, le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, et lors d'une récente réunion avec le Wali d'Alger, avait proposé de réhabiliter certains stades de la capitale non exploités, à l'image de ceux de Rouiba, Zéralda et Dar El Beida. Des instructions dans ce sens ont été alors données par le premier responsable de la capitale pour prendre en charge ce dossier. «Ce sera une bonne chose si on nous permettait d'exploiter le stade de Rouiba, car le problème de domiciliation nous a beaucoup perturbé cette saison», a encore dit Boumella. Le Mouloudia devra patienter pour au moins deux autres années pour retourner au stade du 5-juillet, qui devra subir durant toute cette période «des grands travaux de réhabilitation», selon le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

C'est d'ailleurs à cause de cette inquiétude que les fans harrachis ont délégué certains d'entre eux, pour interroger M. Bouslimani sur l'avenir de leur club. Après avoir décroché, en 2013, une brillante qualification pour la Ligue des champions africaine, l'USMHA a été connu une crise financière aigüe, à l'entame de la saison en cours et qui s'était répercutée négativement sur ses résultats en championnat. Une crise dont les séquelles sont encore visibles, à ce jour.

L'USMHA occupe actuellement la 9^e place au classement général, avec un capital de 23 points. Elle accueillera le RC Arba, demain, au stade M'hamedia, pour le compte de la 18^e journée de Ligue 1. Dans un premier temps, les joueurs harrachis avaient menacé de faire grève, suite la non-régularisation de leur situation financière, mais ils ont finalement décidé de disputer ce match.

APS

LITIGE MC EL EULMA - ENTRAÎNEUR IAICHE

Le président Herada «fait confiance» au TAS

Le président du MC El Eulma, Arras Herada, a indiqué mercredi avoir saisi le Tribunal arbitral sportif algérien (TAS) sur son litige avec son ex-entraîneur Abdellader Iaiche, se montrant confiant pour obtenir «gain de cause» dans cette affaire. Iaiche avait rejoint le CR Belouizdad lors de la trêve hivernale, sans avoir eu au préalable résilié son contrat avec le club de Ligue 1 algérienne de football.

«Je n'aurais pas recouru au TAS si le divorce avec Iaiche s'était effectué dans les règles de l'art. Mais, il se trouve que cet entraîneur nous a quitté sans avoir résilié au préalable son contrat avec nous», a déclaré à l'APS, le premier responsable de la formation des Hautes plateaux.

«Ce n'est pas le fait d'avoir accordé des avances sur salaires, qui m'a poussé à solliciter le TAS, mais c'est plutôt une question de principe. Nous, présidents des clubs, sommes toujours accusés de ne pas respecter nos engagements avec nos entraîneurs, alors que ces derniers ne sont pas souvent



exempts de tout reproche», a-t-il ajouté.

L'actuel driver du CRB avait quitté le MCEE 48 heures après l'élimination de cette équipe des 32es de finales de la coupe d'Algérie sur le terrain de la JSM Tiaret début décembre passé. Il a été considéré

«en abandon de poste» par la direction de la formation eulmien, «car n'ayant déposé aucune démission, ni fait l'objet d'un quelconque limogeage» de la part de la direction de «Babia», selon la même source.

«Avant que notre relation ne soit régie par un document officiel, nous avons conclu tous les deux un contrat moral pour travailler à long terme, mais il n'a pas tenu son engagement», a encore regretté Herada qui vient d'engager l'entraîneur français, Jules Accorsi pour succéder au technicien algérois. Il a, à nouveau, contesté le fait que son ex-entraîneur bénéficie d'une licence lui permettant de diriger sa nouvelle formation à partir du banc de touche.

«La Ligue de football professionnel (LFP) n'aurait jamais du délivrer une licence à Iaiche tant que le TAS n'a toujours pas tranché sur notre plainte», a précisé le responsable mouloudien. L'actuel patron technique du CRB avait de son côté, déposé plainte contre la direction du MCEE au niveau du TAS.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (18^e journée)

(GR. EST)	(GR. CENTRE-OUEST)	(GR. OUEST)	(GR. CENTRE-EST)
Samedi (15h00): NRB Telghema - CSH Loulou NRB Chréa - JS Pont-Blanc CRV Moussa - IRB El-Hadjar NT Souf - IRB Robbahn CRB Tibesbest - AB Barika ASCO Zouai - NRB El-Kala ES Bouakal - MB Constantine WM Tébessa - NRB Garem	Vendredi (15h00): SKAFK Miliana - USB Tissimsilt IB Mouzaia - ESB Dahmouni CRB Ain-Oussera - CRB Froha USBH R'mel - ORB Oued Fodda FCB Frenda - SC Ain Defla IR Ouled Nail - IRB Bou Medfaa Hyda AC - MB Hassi Messaoud ARB Ghriss - CRB Témouchent	Samedi (15h00): JS Sig - CRB Ain-Turck WAB Tissimsilt - CRB Hennaya MBS Chahmi - ZSA Témouchent CRB Adrar - HB El-Bordj FCB Frenda - SC Ain Defla IR Ouled Nail - IRB Bou Medfaa Hyda AC - MB Hassi Messaoud ARB Ghriss - CRB Témouchent	Vendredi: CRB Djellal - Ras Oued Club MB Rouissat - CRB Ain-Djassser FC Bir El-Arch - OM Ruisseau NRB Achir - WA Rouiba JS Azazga - RC Boumerdes IRB Berhoum - AS Bordj Ghedir Samedi: CA Kouba - JS Djidjel USM Sétif - US Doucène
Classement	Classement	Classement	Classement
1)- CRV Moussa 2)- NRB Garem 3)- NRB Chréa 4)- NRB Telghema 5)- IRB El Hadjar 6)- AB Barika 7)- WM Tébessa 8)- IRB Robbahn 9)- NRB El-Kala 10)- ASC Ouled Zouai 11)- ES Bouakal 12)- MB Constantine 13)- CRB Tibesbest 14)- NT Souf 15)- JS Pont-Blanc 16)- CSH Loulou	1. SKAFK Miliana 2. - USB Tissimsilt 3. - JS Hydra AC 4. - ORB Oued Fodda 5. - CRB Froha 6. - IR Ouled Nail 7. - CRB Aïn Oussera 8. - SC Aïn Defla 9. - MB Hassi Messaoud 10. - IRB Bou Medfaa 11. - CRB Ghriss 12. - CRB Témouchent	1. SMC Oran 2. MB Sidi Chahmi 3. JS Emir Abdelkader 4. - NRB Adrar 5. - CRB Sfisef 6. - CRB Hennaya 7. - USM Oran 8. - ZSA Témouchent 9. - HB El Bordj 10. - WAB Tissimsilt 11. - SC Mecheria 12. - JS Sig - CRB Bougntob 14. - CRB Adrar 15. - CRB Aïn El Turck 16. - IRB Timimoun	1. JS Djidjel 2. CRB Djassser 3. MB Rouissat 4. - NRB Achir 5. - USM Sétif 6. - JS Azazga 7. - AS Bordj Ghedir 8. - IRB Berhoum 9. - RC Boumerdes 10. - WA Rouiba 11. - CRB Djellal 12. - FC Bir El-Arch 13. - CA Kouba 14. - Ras El-Oued 15. - OM Ruisseau 16. - US Doucène
Pts	Pts	Pts	Pts
36 17	33 17	44 17	36 17
32 17	33 17	39 17	29 17
32 17	30 17	36 17	28 17
31 17	30 17	35 17	28 17
31 17	29 17	29 17	27 17
24 16	28 17	28 17	27 17
21 17	27 17	26 17	25 17
22 17	26 17	22 17	24 17
20 17	20 17	21 17	22 17
20 17	18 17	18 17	18 17
19 16	18 17	18 17	19 17
18 17	18 17	15 17	18 17
17 17	17 17	15 17	17 17
14 17	15 17	14 17	17 17
14 17	14 17	12 17	16 17
11 17	13 17	15 17	13 17

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1^{er} TOUR)
L'ES Sétif qualifiée aux 16^{es} de finale après le forfait de Steve Biko (Gambie)

L'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, s'est qualifiée pour les 16es de finale de l'épreuve continentale, après le retrait au premier tour de son adversaire gambien de Steve Biko, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club des hauts plateaux.

La Confédération africaine de football (CAF) a envoyé une correspondance à la Fédération algérienne (FAF), l'informant du retrait des Gambiens de l'actuelle édition de la Ligue des champions, précise la même source.

Le match aller entre l'ES Sétif et Steve Biko devait se dérouler dimanche prochain au stade du 8 mai 1945. L'ESS, engagée sur deux fronts, championnat et Ligue des champions d'Afrique, sera soumise à un rythme de compétition infernal. La direction du club, en concertation avec le staff technique, a décidé de scinder l'effectif en deux pour pouvoir disputer les deux épreuves. Les Sétifiens, accueilleront ce vendredi le CR Belouizdad, en match comptant pour la 18^e journée du championnat de Ligue 1. Au classement, l'ESS pointe à la seconde place au classement avec 33 points, à deux longueurs du leader, l'USM Alger.

FOOTBALL / SPONSORING
Mobilis offre deux bus à des clubs d'Illizi



Deux clubs de football de la wilaya d'Ilizzi : le MCA de Djanet et le CSJC d'Ilizzi, évoluant en division régionale 1 de la ligue de Ouargla, ont bénéficié de deux bus neufs, a indiqué mercredi l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis. Le PDG de Mobilis, M. Saâd Damma, qui s'est rendu à Ilizzi pour la remise officielle des bus, s'est engagé à concrétiser l'engagement de l'opérateur à accompagner le mouvement associatif et sportif à travers toute l'Algérie, tout en précisant que «cela découle de nos valeurs d'entreprise citoyenne, solidaire et surtout nationale». M. Damma a également promis à cette occasion, une belle récompense aux deux clubs dans le cas où ils enregistrent de bons résultats en fin de saison. Les deux clubs, déjà sponsorisés par Mobilis depuis le début de cette saison, ont exprimé toute leur gratitude pour ce don qui viendra soulager leurs soucis avec le transport et l'éloignement des distances à parcourir pour disputer des matchs.

Championnat d'Algérie amateur (17^e journée)

GR. CENTRE

Samedi à 14h00:

NARB Reghaia - RC Kouba
CRB Dar Beida - USM Cheraga
US Oued Amizour - WRB M'Sila (huis-clos)
Paradou AC - MC Mekhdama
IB Lakhdaria - WA Boufarik
ESM Koléa - ES Ghozlane
ES Berrouaghia - JS Hai Djabab
JSM Chéraga - IB Khemis Khechna

Classement	Pts	J
1 . JSM Chéraga	29	16
2 . IBK El-Khechna	29	16
3 . ESM Koléa	29	16
4 . RC Kouba	27	16
5 . CRB Dar El-Beida	26	16
6 . IB Lakhdaria	25	16
7 . JS Haï Djabab	25	16
8 . Paradou AC	22	16
9 . WRB M'sila	21	16
10 . US Oued Amizour	19	16
11 . MC Mekhdama	19	16
12 . USM Chéraga	19	16
13 . NARB Réghaïa	18	16
14 . ES Berrouaghia	16	16
15 . WA Boufarik	11	16
16 . E.S El-Ghozlane	10	16

GR. EST

Vendredi à 15h00:

WA Ramdane Djamel - NC Magra
Hamra Annaba - DRB Tadjenaret
ES Guelma - AS Ain M'Lila
US Tébessa - E. Collo
USF Bordj Bou Arreridj - USM Ain-Beida
USM Khencela - MO Constantine
NRB Touggourt - US Biskra
HB Chelghoum Laid - JSM Skikda

Classement	Pts	J
1)- DRB Tadjenaret	37	16
2)- MO Constantine	35	16
3)- AS Ain M'Lila	27	16
4)- USF BB Arreridj	24	16
5)- US Biskra	23	16
6)- NC Magra	22	16
7)- JSM Skikda	22	16
8)- USM Ain-Beida	21	15
9)- HB C.Laid	19	16
10)- US Tébessa	19	16
11)- E. Collo	18	16
12)- USM Khencela	17	15
13)- WAR Djamel	17	16
14)- NRB Touggourt	16	16
15)- ES Guelma	16	16
16)- Hamra Annaba	14	16

GROUEST

Vendredi (15h00):

CRB Sendjaa - CC Sig

Samedi (14h00):

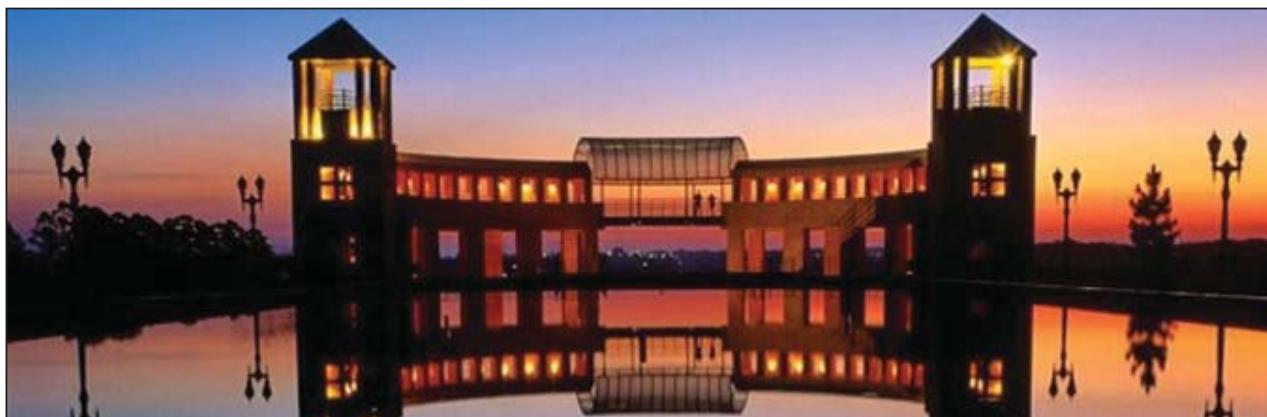
MB Hassasna - ES Araba
OM Arzew - US Remchi
IS Tighennif - GC Mascara
WA Mostaganem - CRBB Badis (huis-clos)
JSM Tiaret - SA Mohammadia
RC Relizane - RCB Oued Rhiou
IRB Maghnia - CR Témouchent

Classement	Pts	J
1 . OM Arzew	38	16
2 . RC Relizane	34	16
3 . RCB Oued Rhiou	33	16
4 . CRB Ben Badis	31	16
5 . US Remchi	28	16
6 . MB Hassasna	23	16
7 . CRB Sendjaa	22	16
8 . ES Araba	21	16
9 . CC Sig	20	16
10 . JSM Tiaret	19	16
11 . SA Mohammadia	17	16
12 . IS Tighennif	16	16
13 . GC Mascara	15	16
14 . WA Mostaganem	14	16
15 . IRB Maghnia	11	16
16 . CR Témouchent	5	16

* Source : www.fifa.com

LA VILLE Curitiba

La ville de Curitiba est un parfait exemple de centre industriel et économique développé de façon maîtrisée et organisée. Depuis sa désignation en tant que capitale de l'état de Paraná en 1853, Curitiba a été soumise à plusieurs projets d'aménagement urbain afin de contrôler son extension. Cette ville fait aujourd'hui figure de modèle international pour sa politique de transport et environnementale.



Curitiba est aujourd'hui la ville la plus peuplée du sud brésilien, avec 1,8 million d'habitants. Elle s'élève au centre de la quatrième zone économique nationale en termes de contribution au PIB. Par ailleurs, la ville possède les infrastructures nécessaires pour garantir un service public efficace et une qualité de vie remarquable à ses citoyens, grâce à ses innombrables parcs et son riche programme culturel.

Les habitants de Curitiba doivent une grande part de leur patrimoine culturel à l'important phénomène d'immigration intervenu dans le sud du Brésil au 19ème siècle. Nombreuses sont les traces des colonies allemandes, italiennes, ukrainiennes et polonaises : le quartier de Santa Felicidade et ses restaurants italiens renommés, le Bosque Alemão (le bois allemand) et la réplique de l'église ukrainienne située dans le merveilleux parc Tin-

güi. D'autres grands parcs illustrent la volonté de Curitiba de préserver les espaces verts au sein du tissu urbain : le parc Tanguá, le parc Barigüi et l'impressionnant jardin botanique. La vie culturelle n'est pas en reste, avec l'Ópera de Arame (théâtre construit uniquement en verre et en fil de fer) et l'étonnant musée Oscar Niemeyer, conçu par l'architecte en personne.

Football

Curitiba abrite deux clubs historiques du football brésilien : Coritiba Foot Ball Club et Clube Atlético Paranaense. Les deux formations s'affrontent à l'occasion d'un des derbies les plus suivis du pays, l'Atletiba, qui met la ville sens dessus dessous depuis 1924.

Surnommé Coxa, le club de Coritiba s'est adjugé le championnat brésilien en 1985 et évolue dans sa propre

enceinte, le stade Couto Pereira. L'Atlético Paranaense, également appelé Furacão (ouragan), a été sacré champion national en 2001 et est propriétaire du stade Joaquim Américo, souvent désigné sous le nom de Arena da Baixada. Cet écrin, démolie en 1999 et entièrement reconstruit, est considéré aujourd'hui comme l'un des stades brésiliens les plus modernes.

Le troisième représentant de Curitiba sur la scène footballistique est le Paraná Clube, entité fondée en 1989 après la fusion de Colorado et Pinheiros. Le Tricolor dispute ses rencontres à domicile au stade Durival de Britto e Silva, qui fut l'un des sites de compétition lors de la Coupe du Monde de la FIFA 1950. Déjà considéré comme l'un des meilleurs stades du pays, l'antre de l'Atlético Paranaense subira des travaux d'aménagement et d'agrandissement en vue de la Coupe du Monde de la FIFA 2014.

LE STADE Arena da Baixada - Curitiba

Depuis 1999, année de son inauguration, le stade Joaquim Américo, plus connu comme l'Arena da Baixada, a la réputation d'être l'un des plus modernes du Brésil.

Par conséquent, il n'y a rien de surprenant à ce que les instances fédérales aient retenu en tant que stade de la Coupe du Monde de la FIFA Brésil 2014™ le repaire de l'Atlético Paranaense, dont la construction inaugurelle remonte à 1914.

Néanmoins, avant d'accueillir la grande messe du football mondial, le stade aura dû subir quelques travaux jusqu'en décembre 2012. Parmi les aménagements prévus, il a fallu notamment ajouter des gradins le long du terrain pour porter la capacité à 41 456 spectateurs. Ce stade doit accueillir quatre rencontres à l'occasion de Brésil 2014.



LE POSTER

L'affiche choisie par les habitants pour représenter Curitiba pour la Coupe du Monde de la FIFA 2014™ montre un pin brésilien (Araucaria). Connue au Brésil sous le nom de "Pinheiro do Paraná" (sapin du Paraná), cette variété d'arbre recouvre la plus grande partie du territoire sur lequel la ville de Curitiba a été fondée au XVIIe siècle. L'arbre est également lié au nom de la ville. Curitiba est en effet un nom d'origine indigène, qui signifie "beaucoup de pins". Il occupe donc une place spéciale dans le cœur des habitants. Réputée au Brésil et dans le reste du monde pour la qualité de ses transports publics, pour son sens du développement durable et pour la force de sa culture de l'innovation, Curitiba accueille des gens du monde entier, qui ont choisi de vivre dans une ville caractérisée par l'harmonie de ses différentes cultures et son atmosphère paisible.



ALGERIE - ONU

M. Sellal réitère l'engagement de l'Algérie pour la contribution à la sécurité alimentaire

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré, mercredi, l'engagement de l'Algérie à contribuer au développement de la sécurité alimentaire, a indiqué un communiqué du Premier ministère. M. Sellal a également rappelé la nécessité de lutter contre toute forme d'exclusion en matière d'accès à l'eau et à la nourriture, conformément aux décisions de l'Union africaine et des Nations unies, lors d'une audience qu'il a accordé au Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano Da Silva.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri.

ALGERIE - FRANCE

Le développement de la coopération agricole au centre d'entretiens entre M. Sellal et le ministre français de l'Agriculture

Le développement de la coopération entre l'Algérie et la France dans le domaine de l'agriculture a été au centre d'entretiens jeudi à Alger entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le ministre français de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, indique un communiqué du Premier ministère.

Les deux parties ont également abordé les voies et moyens de développer et renforcer l'agriculture, à la mesure des ambitions communément exprimées, précise la même source. La rencontre a permis également de mesurer les enjeux d'une dynamisation du développement agricole dans un contexte où la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale apparaît comme la seule source de paix et de stabilité durables, selon la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

L'ANP récupère un important lot d'armes de guerre et de munitions dans la région de Bordj Badji Mokhtar

Un important lot d'armes de guerre a été récupéré mercredi par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la région de Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar), a indiqué hier, jeudi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et du crime organisé et après exploitation d'informations qui leur sont parvenues, les éléments de l'Armée populaire nationale relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) ont réussi mercredi 05 février 2014, à récupérer un fusil-mitrailleur de type Dictarion, un fusil automatique de type Kalachnikov et deux fusils semi-automatiques de type Siminov, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres», a-t-on précisé de même source.

L'APN soumet au Gouvernement une proposition de loi relative aux fêtes légales

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a transmis mercredi au Gouvernement une proposition de loi amendant et complétant la loi fixant les fêtes légales, et reporté l'examen d'une proposition de loi amendant et complétant la loi relative aux associations «pour raison de forme».



Le bureau de l'APN, «présidé par son président Mohamed Larbi Ould Kheïfa, après examen de la proposition de loi amendant et complétant la loi 63-218 fixant les fêtes légales, et la proposition de loi amendant et complétant la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations, a soumis au gouvernement la première proposition, et reporté l'examen de la seconde pour des raisons de forme», indique un communiqué de l'APN.

Le bureau de l'APN a soumis par ailleurs au Gouvernement les 26 questions dont il a été saisi car répondant aux

conditions légales requises dont 12 orales et 14 écrites. Le bureau a approuvé également des demandes relatives à la célébration de la journée internationale de la femme, à l'organisation d'une visite au siège de l'entreprise publique de télévision (EPTV) ainsi qu'une visite dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

En outre, le bureau a approuvé l'organisation d'une journée parlementaire sous le thème «le parlement de la communauté ne méditerranée» en mars prochain, et décidé de remplacer la journée parlementaire prévue avec les minis-

trères de la communication et des relations avec le parlement, par une session de formation dans le domaine de la communication parlementaire, ajoute le communiqué de l'APN.

Le bureau de l'APN a pris connaissance à l'ouverture de sa réunion, de l'avis de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés au sujet d'une déclaration d'un nouveau député conformément des dispositions de la loi 12-02 fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, conclut le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les différentes étapes de l'enseignement supérieur depuis l'Indépendance retracées dans une publication

Les différentes étapes franchies par l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique en Algérie depuis l'Indépendance, ont été retracées dans une publication éditée par le ministère en charge du secteur, à l'occasion du 50^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Intitulée «L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Algérie : 50 ans au service du développement», la publication met en avant le processus de construction du secteur de l'enseignement supérieur, les défis à relever et les principaux acquis des réformes. L'accident a été mis, également, sur la mise en place

du système LMD (licence-mastère-doctorat), la formation des formateurs, ainsi que la réalisation d'infrastructures universitaires pédagogiques et d'accompagnement. «Jusqu'à l'indépendance, la formation supérieure de type universitaire ne concerne que la formation d'une élite coloniale française.

La composante algérienne était infime», lit-on dans le préambule de cette publication. «Il fallait construire suffisamment d'écoles, de collèges, de lycées et d'universités, former suffisamment d'enseignants pour concrétiser les principes fondamentaux d'universalité, d'égalité et d'équité dans l'éducation par l'accès

pour tous à une scolarité gratuite et obligatoire», souligne-t-on encore. «Il fallait également assurer un service de proximité et fournir des aides et des soutiens multiformes aux différentes catégories d'élèves et une aide sociale massive aux étudiants», relève-t-on. Après cinq décennies de développement, le système éducatif algérien a enregistré «une expansion conséquente de l'ensemble de ses segments», ajoute le préambule de la publication, précisant que le segment supérieur «est puissamment soutenu par un système national de recherche scientifique». «Aujourd'hui, des indicateurs et des estima-

tions montrent que les priorités inscrites au regard de l'état des lieux à l'indépendance (...) semblent avoir été satisfaites dans la majorité de leurs exigences quantitatives et relativement atteintes sur le plan qualitatif», note la publication. «Face à l'augmentation des flux d'étudiants et aux difficultés liées à son organisation, l'Université algérienne, malgré des résultats probants, se doit de pouvoir amorcer les mutations profondes pour augmenter son efficacité et s'inscrire positivement dans les exigences croissantes du 3^e millénaire», conclut-on.

LE DÉCRET EXÉCUTIF DU 1^{ER} FÉVRIER 2014, PUBLIÉ DANS LE DERNIER NUMÉRO DU JOURNAL OFFICIEL

Les femmes victimes de viol par les terroristes percevront une indemnité

Les femmes ayant subi un acte de viol par un terroriste ou par un groupe de terroristes seront considérées, comme victimes de terrorisme, et percevront une indemnité, conformément au décret exécutif du 1^{er} février 2014, publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

«Est considérée également comme victime d'acte de terrorisme, toute femme ayant subi un viol commis par un terroriste ou un groupe de terroriste», est-il écrit dans le décret exécutif, dont les dispositions viennent compléter le texte du 13 février 1999, relatif à la prise en charge des victimes du terrorisme.

Les dispositions du décret prennent en charge l'indemnisation des personnes physiques victimes de dommages corporels ou matériels subis par suite d'actes de terrorisme ou d'accidents survenus dans le cadre de la lutte anti-terroriste, ainsi qu'à leurs ayants droit.

Le décret signé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ajoute une section aux dispositions du décret de février 1999, intitulée «dispositions applicables aux femmes victimes de viol».

Ces femmes victimes, à la faveur de ces dispositions, ne sont pas dans l'obligation de présenter des preuves supplémentaires au procès-verbal établi par les services de sécurité.

«Les dispositions des sections 1, 2 et 3 du présent chapitre sont applicables, selon le cas, aux femmes ayant subi un viol commis par un terroriste ou un groupe de terroristes», précise-t-on. Toutefois, lors de la constitution du dossier d'indemnisation, déposé dans tous les cas auprès du wali, lieu de résidence de la victime, celle-ci est dispensée de présenter d'autres éléments de preuve que le procès-verbal des services de sécurité» lit-on dans l'un des deux articles insérés (art 67 bis).

Selon les dispositions du second article, l'indemnisation versée aux femmes victimes de viol «est calculée sur la base d'un taux d'incapacité permanente partielle forfaitaire fixé à 100%» et elle est «à la charge du Fonds d'indemnisation des victimes du terrorisme de la wilaya de résidence», est-il précisé dans ce décret.